



Assemblée générale

Soixante-troisième session

Documents officiels

9^e séance plénière

Jeudi le 25 septembre 2008, à 10 heures
New York

Président : M. d'Escoto Brockmann (Nicaragua)

*En l'absence du Président, M. Abani (Niger),
Vice-Président, assume la présidence.*

La séance est ouverte à 10 h 20.

Allocution de M. Emomali Rahmon, Président de la République du Tadjikistan

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Tadjikistan.

*M. Emomali Rahmon, Président de la République
du Tadjikistan, est escorté dans la salle de
l'Assemblée générale.*

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Emomali Rahmon, Président de la République du Tadjikistan, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Rahmon (*parle en tadjik; texte anglais fourni par la délégation*) : Tout d'abord, qu'il me soit permis de féliciter M. d'Escoto Brockmann pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale et de formuler l'espoir que, sous sa houlette, l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session atteindra ses objectifs, dont les plus importants sont, d'une part, renforcer davantage le système des Nations Unies dans l'intérêt de la paix et la sécurité internationales et, d'autre part, faire face aux

problèmes mondiaux qui sont en passe de devenir les défis du XXI^e siècle.

Cette année, l'humanité s'est heurtée à de nombreuses crises, liées les unes aux autres, notamment les crises énergétique, alimentaire, climatique et financière qui ont, ensemble, débouché sur une crise générale de développement. Les conséquences de ces nouveaux défis ont particulièrement touché les conditions sociales de millions d'individus dans les pays en développement et les États dont l'économie est en transition, dont mon pays.

Malgré tout, les gens n'ont pas perdu l'espoir d'un monde plus juste et plus fécond. Ils placent leur espoir dans une Organisation des Nations Unies plus forte et plus efficace, à même de mobiliser et d'orienter ses ressources de manière à régler les problèmes les plus urgents du moment. Nous estimons qu'il est urgent et indispensable d'instaurer un dialogue et une coopération efficaces entre toutes les entités de ce monde multipolaire et d'éviter d'appliquer une politique de deux poids deux mesures dans les relations internationales. Il est tout aussi important de veiller à ce que les personnes de races, de religions, de continents et de régions différentes ne s'opposent pas.

Pas un seul pays au monde, pas même le plus puissant, ne peut, seul, relever les défis de notre temps, des défis qui vont des changements climatiques à la lutte résolue et nécessaire contre le terrorisme

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



international. Aujourd'hui plus que jamais, les nouveaux problèmes mondiaux exigent une réponse collective et l'Organisation des Nations Unies, à laquelle un vaste mandat a été confié, est le seul instrument existant capable de les régler.

Le fait que le droit à une alimentation appropriée ne soit pas réalisé constitue un exemple de ces nouveaux problèmes mondiaux. L'augmentation spectaculaire des prix des denrées alimentaires et de l'énergie risque de compromettre la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). La crise alimentaire touche tout particulièrement les populations les plus pauvres. Au Tadjikistan, dont 93 % du territoire sont recouverts de montagnes et dont seuls 7 % se prêtent à l'agriculture, la crise alimentaire touche les deux tiers de l'ensemble des foyers. Des efforts supplémentaires coordonnés et des mesures efficaces sont indispensables si nous voulons éviter une détérioration de la situation en matière de sécurité alimentaire mondiale. Dans les circonstances actuelles, l'usage de produits alimentaires comme carburant est aussi inhumain qu'immoral.

Nous espérons que les États donateurs prendront toutes les mesures politiques, financières et économiques nécessaires pour éviter une aggravation de la crise alimentaire. Dans le cas contraire, des millions de personnes supplémentaires risquent de s'appauvrir davantage. Nous espérons également que l'aide publique au développement sera de plus en plus allouée au développement de l'agriculture et que les obstacles commerciaux créés artificiellement finiront par être supprimés.

Il est évident que l'ONU devrait jouer un rôle clef pour trouver une solution à la crise alimentaire et à la politique agricole mondiale correspondante. Le Tadjikistan appuie les activités de l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire des Nations Unies, chargée de formuler d'urgence des mesures pour répondre à la crise alimentaire. Les efforts de l'Équipe spéciale devraient viser à apporter une aide et à adopter une approche conjointe à long terme pour garantir la sécurité alimentaire dans le monde entier. La Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale tenue à Rome et l'adoption de la déclaration qui en a résulté ont constitué des jalons importants dans cette voie.

Par ailleurs, il importe de revitaliser, au sein de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, les activités visant au transfert des technologies de pointe

et des semences, et à la fourniture d'une assistance financière et technique aux pays en développement. Nous demandons un appui accru aux programmes d'aide réalisés par le biais du Programme alimentaire mondial.

La vie de millions d'hommes, de femmes et d'enfants dans le monde dépend de leur capacité de jouir de leur droit à une nourriture adéquate. Cette question ne nécessite pas de longues discussions, mais une action concrète résolue, car la crise alimentaire, qui prive les êtres humains de leur dignité, ne constitue pas une menace moins grave que celle du terrorisme. Nous pensons que les grands pays du monde devraient agir de manière plus responsable pour atténuer les conséquences des crises mondiales dans les domaines de l'énergie, de l'alimentation, du climat et des finances, notamment vis-à-vis des États pauvres et en développement, qui sont le plus gravement touchés par les conséquences désastreuses de ces phénomènes.

Le Tadjikistan, dont le sol est fertile et qui a de vastes ressources en eau, peut apporter sa propre contribution au règlement de ce problème. Plus de 55 % de l'ensemble des ressources hydriques d'Asie centrale viennent du Tadjikistan. Non seulement cette quantité d'eau est suffisante pour satisfaire aux besoins en eau douce de l'irrigation agricole et des secteurs économiques connexes dans la région, mais elle peut également constituer une source majeure de génération d'électricité sans nuire à l'écologie. Les capacités hydroélectriques tadjikes, en particulier, sont estimées à 525 milliards de kilowatts-heure, et 5 % seulement de ces capacités sont actuellement mis à profit.

Ce n'est qu'en adoptant une approche globale et mutuellement bénéfique de l'utilisation de l'énergie hydroélectrique et d'autres ressources naturelles que les États d'Asie centrale pourront garantir le développement durable de la région et aider à régler ses problèmes alimentaires et environnementaux, notamment par l'emploi efficace de ces ressources. Seule une coopération mutuellement bénéfique visant à un tel emploi peut apporter le bien-être aux peuples habitant cette vaste région. Nous espérons que nos projets seront appuyés par les institutions de Bretton Woods et les partenaires de l'ONU dans le secteur privé.

J'estime que nous devons créer un mécanisme économique pour le transfert des ressources hydriques et énergétiques, lequel servirait les intérêts des pays situés en amont, qui sont riches en eau, aussi bien que

ceux des pays situés en aval, dont la plupart sont riches en hydrocarbures.

Le problème des changements climatiques touche déjà notre région, en particulier ses ressources en eau. En raison du réchauffement climatique, la taille des glaciers tadjiks a diminué de plus de 30 %, de sorte que le niveau de nos cours d'eau est bas depuis trois ans, entraînant de graves problèmes économiques et sociaux du fait des sécheresses, des invasions de criquets et d'autres problèmes. À défaut d'une mise en œuvre de projets hydroélectriques, notre pays ne sera pas en mesure d'atteindre les OMD ni une croissance durable, comme l'a montré l'hiver dernier, où la sévérité sans précédent du climat a fait ressortir toutes les difficultés de la période de transition. L'hiver et l'été prochains risquent d'être encore plus durs.

Bien sûr, l'eau est une ressource essentielle, car elle est nécessaire non seulement à la vie humaine, mais aussi à l'industrie, à la protection de l'environnement et à l'ensemble du processus de développement. Remédier aux problèmes d'eau pressants et promouvoir la coopération internationale pour relever le défi hydrique sont les objectifs de la Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau, source de vie », 2005-2015, qui a été lancée par la République du Tadjikistan. J'invite les États Membres à désigner des représentants pour participer à la Rencontre internationale de Douhanbé sur le problème de l'eau douce, qui aura lieu en 2010, afin d'examiner la mise en œuvre pratique du programme internationalement convenu relatif à l'eau.

Malgré les nombreuses réunions consacrées à l'eau, partout dans le monde à divers niveaux ces dernières années, la question conserve toute son urgence. Pour cette raison, et afin que les questions hydriques soient abordées de façon globale et que des efforts soient déployés aux niveaux national, régional et international, la République du Tadjikistan propose qu'une session extraordinaire de l'Assemblée générale soit organisée pour examiner les progrès enregistrés dans la réalisation des objectifs fixés au titre de la Décennie sur l'eau et recenser les domaines où il convient d'agir davantage.

Aujourd'hui, outre le débat général, une réunion de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement se tient au Siège de l'ONU. Mon pays considère la réalisation des OMD dans les délais prescrits comme une question prioritaire. Le Gouvernement tadjik va conduire sa stratégie nationale

de développement jusqu'en 2015. Cette stratégie, élaborée à l'initiative de l'ONU et avec sa participation directe, illustre une approche largement nouvelle du développement. Elle tient compte de l'expérience mondiale dans le domaine du développement, de la mise en œuvre de documents stratégiques semblables, des enseignements tirés et des conclusions des précédents stades du développement, des réalités actuelles et des projets de développement du pays. Toutefois, je dois noter que le financement fédéral du progrès social du pays est limité par le taux de croissance de notre économie.

Il va sans dire qu'à bien des égards, la réalisation des OMD dépend de l'approche adoptée par la communauté internationale quant à la fourniture d'une aide aux pays en développement et de la mobilisation opportune des ressources internes et externes. En ce sens, le Tadjikistan s'associe aux appels lancés à la communauté des donateurs pour doubler son aide au développement, qui est vitale pour favoriser une croissance durable et atteindre les buts internationalement convenus.

La proposition d'alléger les dettes accumulées par les pays en développement en échange de la mise en œuvre de projets nationaux dans le domaine du développement durable demeure pertinente. Les coûts croissants et, dans bien des cas, les prix artificiellement gonflés des hydrocarbures et de l'alimentation ont considérablement aggravé et compliqué la situation financière des pays pauvres et en développement. Même une annulation partielle de la dette permettrait d'avancer, car elle libérerait des fonds qui pourraient être investis dans l'éducation et l'ensemble du secteur social, la protection de l'environnement, la lutte contre le VIH/sida et d'autres domaines.

La prochaine Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, qui doit se tenir à Doha, sera l'occasion d'élaborer plus avant des mesures effectives afin de fournir les ressources nécessaires pour atteindre les OMD. Nous espérons que la conférence de Doha imprimera un nouvel élan à la mise en œuvre du Consensus de Monterrey et renforcera l'esprit de solidarité et de partenariat mondiaux.

La situation en Afghanistan, pays dévasté par une longue période de conflits et de violence, suscite de graves inquiétudes. L'Afghanistan a besoin non seulement d'une vaste présence militaire sur son

territoire, mais aussi d'une aide économique, technique et humanitaire ciblée. L'expérience montre que l'action militaire contre les groupes terroristes est souvent beaucoup moins efficace que des mesures politiques et économiques pondérées et non violentes. Il nous faut envisager d'urgence, et en faisant preuve de réalisme, de faire participer les autres acteurs régionaux influents, y compris l'Organisation de Shanghai pour la coopération, au règlement de la question afghane.

Le renforcement de la coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme est indissociable de l'action antidrogue. Il est essentiel que nous aidions le Gouvernement afghan à détruire les liens technologiques et financiers de l'industrie narcotique moderne. Des efforts collectifs à cette fin favoriseront la réalisation des objectifs énoncés dans la Stratégie antiterroriste mondiale de l'Organisation des Nations Unies et la Déclaration de Paris.

Le système mondial de lutte contre le terrorisme, la criminalité transnationale organisée et le trafic illicite de drogues qui est en train d'être mis en place ne peut être édifié sans l'appui des organisations régionales. À cet égard, le Tadjikistan salue les efforts déployés par l'ONU pour étendre sa coopération avec les organisations régionales compétentes. Ces dernières représentent de puissantes structures et les associer au règlement des problèmes mondiaux permettra d'éviter que les menaces et les défis de notre temps ne prennent des dimensions indésirables.

L'ONU et la consolidation de la paix sont inséparables. Nous apprécions le dévouement de ceux qui, avec abnégation, ont travaillé au Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix au Tadjikistan, et nous rendons hommage à ceux qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions. Le modèle de règlement du conflit intertadjik, incluant l'assistance de l'ONU et d'États garants, a été reconnu comme un exemple unique en son genre aussi bien de consolidation de la paix que de diplomatie préventive.

Nous appuyons l'initiative du Secrétaire général pour réformer les mécanismes du maintien de la paix, et nous pensons qu'il est essentiel de continuer à fournir l'appui politique, financier et logistique nécessaire aux soldats de la paix afin de les aider à remplir leurs difficiles missions.

Le Tadjikistan approuve l'attention prioritaire que l'ONU accorde à l'amélioration de l'efficacité de l'assistance fournie aux pays qui ont connu des conflits internes et il appuie les activités de la Commission de

consolidation de la paix, qui a pour mandat de garantir la coordination et d'améliorer l'efficacité de l'assistance internationale accordée à ces pays. Afin d'asseoir la paix et la stabilité, les pays qui ont été victimes de conflits internes ont non seulement besoin d'une assistance humanitaire mais également d'une aide concrète pour leur permettre de faire face aux problèmes socioéconomiques auxquels ils sont confrontés, ainsi que d'un appui à leurs efforts pour poser les fondements indispensables à leur transition vers le développement durable.

Cette année, la communauté internationale a célébré le mille cent-cinquantième anniversaire de la naissance d'Abuabdullohi Rudaki, le fondateur de la littérature tadjiko-persane. L'essence de sa philosophie morale peut être décrite comme l'éloge des valeurs spirituelles éternelles que sont la bonté, la beauté, la tolérance et l'aide mutuelle. Des siècles plus tard, la poésie de Rudaki continue de prôner le renforcement des liens d'amitié entre les nations et l'élargissement du dialogue entre les civilisations. Elle chante un hymne à l'humanisme et à l'harmonie. Comme l'a noté le Secrétaire général,

« Les écrits profonds et intemporels de Rudaki sont une source d'inspiration pour l'Alliance des civilisations, l'initiative que nous avons mise en place pour lutter contre l'extrémisme et mettre un terme aux divisions qui menacent le monde »
(*Communiqué de presse SG/SM/11646, en anglais seulement*)

Je suis persuadé que les valeurs humaines communes dont Rudaki fait l'éloge sont en harmonie avec les objectifs poursuivis aujourd'hui par l'ONU dans le monde entier. Je suis très optimiste quant à notre capacité d'ériger un monde meilleur et de répondre aux aspirations et aux espoirs de nos peuples.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Tadjikistan de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Emomali Rahmon, Président de la République du Tadjikistan, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Branko Crvenkovski, Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine.

M. Branko Crvenkovski, Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Branko Crvenkovski, Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Crvenkovski (*parle en macédonien, texte en anglais fourni par la délégation*) : C'est un grand honneur et un grand plaisir pour moi d'avoir la possibilité de prendre la parole devant cette distinguée assemblée d'hommes d'États représentant les États Membres de l'Organisation des Nations Unies. En dépit des difficultés passées et présentes, cette Organisation demeure une instance irremplaçable où les représentants de nombreuses nations peuvent échanger leurs points de vue sur les questions les plus pressantes auxquelles le monde dans lequel nous vivons tous est confronté.

Je voudrais tout d'abord féliciter M. Miguel d'Escoto Brockmann du Nicaragua pour son élection à la présidence de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale. Je tiens à l'assurer de notre coopération de tous les instants tout au long de son année de mandat. Dans le même temps, je voudrais féliciter l'ancien Président de l'Assemblée générale, mon compatriote Srgjan Kerim, pour sa contribution aux travaux de l'Organisation mondiale au cours de l'année écoulée, durant laquelle une multitude de questions d'importance mondiale ont été examinées. À travers son engagement, mon pays, la République de Macédoine, a consacré de la plus belle manière qui soit les valeurs que nous défendons et les principes dans lesquels nous croyons en matière de relations internationales, à savoir que le multilatéralisme est la clef de la coopération et de la promotion des valeurs fondamentales que sont la paix, la démocratie, les droits de l'homme et les libertés.

Je saisis également cette occasion pour saluer les efforts déployés par le Secrétaire général, M. Ban Ki-

moon, qui a largement contribué au bon fonctionnement de l'Organisation ces 12 derniers mois.

En 2008, nous avons franchi la deuxième moitié du délai imparti pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Les résultats obtenus jusqu'à présent ne doivent pas être sous-estimés, même s'ils restent loin d'être satisfaisants. En outre, même les objectifs qui ont été atteints sont aujourd'hui menacés par les nouveaux défis et problèmes auxquels nous sommes confrontés, tels la flambée des prix du pétrole et des denrées alimentaires et les effets néfastes des changements climatiques.

Tout au long de cette année, l'on a observé un ralentissement du développement économique dans de nombreux pays, ce qui est confirmé par les nombreux indicateurs pronostiquant une récession régionale et mondiale. Il est donc de la plus haute importance de concevoir de nouvelles incitations en faveur de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement. Notre débat devrait par conséquent s'axer sur des questions comme le développement et la mise en œuvre de concepts efficaces en matière de développement durable, qui sont des éléments cruciaux de toute politique en faveur du maintien de la paix à long terme, de la stabilité et de la sécurité dans le monde.

S'agissant des questions liées à la viabilité de la paix et de la sécurité, nous devons malheureusement constater qu'il n'y a guère de raisons d'être satisfait. Nous sommes toujours confrontés à de multiples situations de crise et à des conflits anciens et «gelés», ainsi qu'à une série de tensions et de troubles plus récents dans plusieurs régions du monde. Des actes de terrorisme continuent d'être perpétrés avec une fréquence inquiétante, et pourtant, les États Membres n'ont toujours pas réussi à trouver un consensus sur une convention mondiale contre le terrorisme, pourtant vraiment nécessaire. Du fait de cette réticence, d'aucuns s'interrogent à juste titre sur la pertinence de l'ONU dans le contexte actuel, ainsi que sur le sens et la portée réels du multilatéralisme et sur l'application sélective du droit et des principes internationaux.

Cette année, nous commémorons le sixième anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme, et il convient donc que nous nous demandions si le respect universel de ses dispositions est possible. Les problèmes relatifs aux droits de l'homme ne vont certainement pas diminuer s'il continue à y avoir différentes interprétations des

dispositions de la Déclaration ou si une partie seulement de ces dispositions est appliquée. L'acceptation du corpus intégral des droits de l'homme est la base de l'état de droit et est indispensable au règlement des conflits bilatéraux et internationaux. L'humanité ne pourra avancer sur la voie du progrès que si ces dispositions suscitent une acceptation universelle et reçoivent un appui sincère de notre part à tous.

Il faut chercher la solution aux problèmes dans le cadre du respect des normes convenues et par le biais d'un dialogue et d'une coopération équitables. Dans ce contexte, l'ONU a un rôle spécifique et très important qu'il ne faut pas négliger. Il est donc tout particulièrement important que l'Organisation se développe davantage afin de devenir généralement plus efficace et plus pertinente, et également plus responsable vis-à-vis de ceux au nom desquels elle agit. J'ai la profonde conviction que nos différences comptent parmi nos plus grandes richesses et que chaque État Membre, quelle que soit sa taille, a une précieuse contribution à apporter. Nous devons donc surmonter les différences qui nous séparent afin de faire de l'ONU une organisation plus efficace qui, au XXI^e siècle, servira le monde au mieux de ses moyens.

Au cours de ces dernières années, l'Europe du Sud-Est et les Balkans ont commencé à s'engager dans la bonne voie. S'il est vrai que tous les problèmes et toutes les questions existants n'ont pas été résolus, on peut discerner clairement la tendance de la région à se diriger vers une intégration plus étroite avec les organes internationaux. Les activités de mon pays, la République de Macédoine, sont axées sur une participation et un appui continus aux projets régionaux et sur la promotion constante d'une coopération régionale générale avec les pays voisins. Nous sommes convaincus que, de concert avec les autres pays des Balkans, nous pourrions accélérer l'intégration de l'ensemble de la région dans les structures européennes et euro-atlantiques.

Au plan national, la République de Macédoine s'attache à assurer la viabilité de son modèle spécifique de démocratie pluriethnique opérationnelle. Nous sommes convaincus que ce modèle a des implications régionales vastes et positives car il a montré que des nations et des cultures différentes vivant sur un même territoire peuvent coexister de manière productive.

Depuis plusieurs années, nous accordons une très grande priorité à deux objectifs stratégiques :

l'intégration à l'Union européenne et à l'OTAN. Ces dernières années, nous avons investi des ressources considérables et mobilisé tous nos efforts pour réaliser ces objectifs. Malheureusement, au sommet de l'OTAN qui s'est tenu en avril 2008 en Roumanie, un précédent international a été établi lorsque les intérêts étroits d'un pays se sont vu accorder une plus grande importance que les principes établis du droit international.

En dépit de l'absurdité évidente de cette question, mon pays a pris une part active et constructive au processus de négociations avec la République hellénique, avec la médiation de l'Envoyé personnel du Secrétaire général, l'Ambassadeur Matthew Nimetz. En même temps, nous avons toujours respecté nos obligations juridiques et joué un rôle constructif en faisant de nombreuses propositions et concessions au cours de ce long processus.

Je me souviens qu'à l'époque où la Macédoine a été admise à l'ONU, en 1993, le premier grand précédent juridique a été établi. Une décision a alors été adoptée indiquant qu'au lieu d'user du nom que mon pays avait choisi, les autres Membres utiliseraient, en s'adressant à nous, le nom de « ex-République yougoslave de Macédoine ».

Malheureusement, je me vois dans l'obligation de conclure que depuis, l'autre partie n'a pas fait montre du même respect à l'égard des obligations auxquelles elle avait souscrit, comme l'indique sa violation flagrante de l'accord intérimaire signé par les deux pays en 1995. Selon ce document, la République hellénique a l'obligation juridique de ne pas faire objection à la demande d'adhésion de la Macédoine à des institutions et à des organisations internationales, multilatérales et régionales dont elle est elle-même membre à part entière. Contrairement aux obligations auxquelles elle avait souscrit, au sommet de l'OTAN tenu à Bucarest en avril 2008, la Grèce a fait objection à l'invitation faite à la République de Macédoine d'adhérer à l'OTAN et soutenu que, avant cette intégration, il fallait trouver une solution mutuellement acceptable au différend. La logique même des négociations a été gravement compromise par cet acte qui portait également atteinte aux principes de la Charte des Nations Unies. Profitant de son statut de membre permanent, la République hellénique a commencé à faire obstruction à notre intégration à l'Union européenne, en usant des mêmes arguments.

Je saisis cette occasion pour exposer de nouveau notre position à l'Assemblée, position que nous avons clairement exprimée à de nombreuses reprises. En tant que pays responsable, pleinement conscient des obligations qu'il a contractées sur le plan international, la République de Macédoine est prête à accepter un compromis équitable et une solution raisonnable qui ne déniera pas son identité nationale et culturelle. Il faut bien comprendre que nous ne sommes pas prêts à consentir à n'importe quelle solution pour une question d'une telle importance nationale. Si notre intégration à des institutions internationales est appelée à favoriser la stabilisation de notre État, nous ne devrions pas laisser un compromis insatisfaisant nous humilier et nous déstabiliser sur le plan interne.

Enfin, je tiens à réitérer la position fondamentale bien connue qui est celle de notre État et que nous comptons défendre au cours des prochaines années. Les principes et les valeurs de la Charte des Nations Unies sont les objectifs les plus nobles auxquels nous devrions tous nous rallier. Le respect de ces principes et de la pleine égalité des États et des peuples est la seule garantie de la noble mission consistant à créer un monde plus digne et plus juste.

Le Président par intérim (*parle en français*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Branko Crvenkovski, Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. James Alix Michel, Président de la République des Seychelles

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République des Seychelles.

M. James Alix Michel, Président de la République des Seychelles, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. James Alix Michel, Président de la République des Seychelles, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Michel (*parle en anglais*) : Je m'adresse à vous en tant que représentant de l'une des

plus petites nations de la planète. Les Seychelles ne sont qu'un point sur la carte, mais elles sont la patrie de quelque 87 000 personnes – un peuple qui croit en la justice, en la liberté et en l'équité. Dans ce concert des nations, chaque pays, qu'il soit grand ou petit, peut faire entendre sa voix. Notre voix vient du cœur même d'un peuple qui, à l'instar d'innombrables autres peuples, vit aujourd'hui dans l'appréhension. Je ne suis ici ni pour mendier, ni pour accuser, mais tout simplement pour interpeller dans leurs consciences tous ceux qui se sont réunis ici à l'ONU. Je leur demande de prendre le pouls de l'humanité.

Lorsque cette grande institution a été fondée il y a plus de 60 ans, ses architectes étaient mus par des idéaux nobles et justes : la liberté et la dignité humaine, la justice, les droits de l'homme, la paix, la sécurité, l'harmonie et le développement. Il s'agit de valeurs qui nous sont chères, des valeurs éternelles qui sont l'âme des Nations Unies. J'ai foi en ces valeurs, tout comme le peuple seychellois.

Avons-nous honoré ces valeurs? Oui, nous avons empêché de nombreuses guerres. Nous avons réglé de nombreux conflits. Mais en cette ère de paix et de sécurité relatives, de nouveaux ennemis nous regardent aujourd'hui droit dans les yeux : la faim, les pandémies, le sous-développement, la pauvreté, les troubles économiques, la dégradation de l'environnement, les inégalités du système commercial mondial. Il s'agit d'ennemis qui, si nous n'arrivons pas à en triompher, briseront les fondements de la civilisation. Il s'agit d'ennemis que nous devons combattre et dont nous devons triompher pour créer un monde meilleur pour nos enfants et nos petits-enfants. Il s'agit de batailles que nous devons remporter pour sauver notre planète. Ce sont là les questions qu'une Organisation des Nations Unies moderne doit pouvoir prendre à bras le corps et résoudre.

Pouvons-nous y parvenir? Je le pense. L'Organisation peut y parvenir si nous la dotons d'une vision nouvelle – une vision où l'espoir ne se limiterait pas à la rhétorique; une vision qui prévoit une direction audacieuse, et qui permette d'adopter des engagements et des objectifs très clairs pour assurer un avenir meilleur à l'humanité; une vision qui permette aux dirigeants du monde de se réunir, de s'élever au-dessus des petits différends qui peuvent les opposer, de façon à définir un nouveau cap pour l'Organisation, à la doter d'une feuille de route lui permettant de surmonter la crise climatique et d'un cadre approprié pour la crise alimentaire et énergétique; une vision qui permette de

réformer les institutions et de mobiliser les ressources nécessaires pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement; une vision qui fasse de la justice et de l'équité des principes du commerce, et où les spécificités des petits États insulaires en développement soient non seulement reconnues, mais également acceptées comme que critères lorsqu'il s'agit de les aider à continuer de se développer.

C'est une vision à laquelle je crois. Nous pouvons tous la faire nôtre, nous pouvons tous contribuer à en faire une réalité. Nos actes doivent être guidés par des engagements fermes et par la persévérance nécessaire pour trouver des solutions qui soient durables, pragmatiques et équitables à ces questions complexes qui aujourd'hui menacent notre existence même.

Nous devons abandonner ces solutions qui ne font qu'enrichir les riches et appauvrir les pauvres et les vulnérables. Pour ce qui est du commerce mondial par exemple, certains semblent accepter d'une part que les pays riches soient autorisés à subventionner leur agriculture, ce qui entraîne une baisse de compétitivité pour les exportations en provenance de pays en développement, et d'autre part que les pays en développement soient, eux, obligés de respecter à la lettre les règles de l'Organisation mondiale du commerce, même si cela doit compromettre des politiques économiques nationales, formulées pour protéger les secteurs les plus vulnérables de la société.

Nous offrons diverses facilités aux investisseurs étrangers de manière à ce qu'ils exploitent nos ressources naturelles, qu'ils revendent ensuite à un prix très élevé sur le marché international, alors que nous ne recevons qu'une maigre pitance en échange de l'octroi de licences. C'est un peu comme si l'on demandait à un pauvre de donner un bol de nourriture dont il ne recevrait qu'une cuillerée en échange de sa générosité. Ainsi, de la valeur totale du thon – notre « or bleu » – pêché et transporté par des navires étrangers chaque année, nous, les Seychelles, ne touchons que 7 % des recettes, y compris les frais de licence et de transbordement. Cette situation est, à mon avis, tout simplement inadmissible. J'aimerais demander si cela semble déraisonnable que nous luttons de manière à recevoir une part plus grande des bénéfices.

Par ailleurs, mais cela a tout de même un lien avec ce qui précède, alors que la situation d'insécurité qui règne dans les eaux internationales le long des côtes de Somalie préoccupe la communauté internationale, je dirais que ce problème touche plus

particulièrement les Seychelles, dont la zone économique exclusive est frontalière de cette zone maritime très dangereuse. Voici un peu plus d'une semaine, une quarantaine de navires de pêche européens sont restés au port de Victoria parce que l'un des leurs avaient été victimes d'un acte de piraterie. Ce sont des actes qui ébranlent ce qui constitue le deuxième pilier de notre économie, et ce, alors que nous travaillons avec les institutions de Bretton Woods sur un processus de réformes économiques. Je souhaite remercier nos partenaires et nos amis, en particulier la France, de tous les efforts déployés en vue de lutter contre ce fléau.

Le caractère faussé du régime commercial international n'est pas le seul obstacle au développement. J'aimerais illustrer mon propos en vous donnant un exemple qui vient de mon pays. Le fait que notre indice de développement humain est très élevé, puisque nous occupons la cinquantième place mondiale, et que nous figurons dans le groupe de pays à revenu intermédiaire, nous empêche d'avoir accès aux subventions et aux prêts à taux préférentiels qui nous auraient permis de nous développer davantage et plus rapidement, bien que les organisations bailleuses de fonds aient confirmé que toute l'aide, les subventions et prêts accordés aux Seychelles ont été dûment utilisés dans l'intérêt de notre peuple. C'est un peu comme si nous étions punis d'avoir réussi à améliorer les conditions de vie de notre peuple. Nous sommes tombés dans ce qu'on appelle le piège des revenus intermédiaires.

En outre, on ne tient absolument pas compte du fait que les Seychelles entrent dans la catégorie des pays les plus vulnérables, tels que définis par l'indice de vulnérabilité du Commonwealth. Pourquoi notre succès relatif devrait-il être utilisé pour justifier que l'on ne nous donne pas accès aux fonds spéciaux de développement, en particulier pour l'éducation, l'eau, l'assainissement et la santé? Est-ce là le prix que nous devons payer parce que nous avons amélioré les conditions de vie de notre peuple? Est-ce là le prix que nous devons payer parce que nous avons consacré plus de 50 % de notre territoire à la conservation de l'environnement, dans l'intérêt du monde tout entier?

Notre environnement naturel est notre avenir; c'est un trésor de biodiversité. Nous accordons la plus grande importance à sa préservation, non seulement pour nous-mêmes, mais pour le reste du monde.

Les Seychelles, comme de nombreux autres petits États insulaires, restent vulnérables face aux menaces que constituent le réchauffement planétaire, les changements climatiques et l'élévation du niveau de la mer. Ces phénomènes sont liés à l'activité humaine sur notre planète, activité sur laquelle les nations du monde ont collectivement le pouvoir d'agir, à condition d'en avoir la volonté.

Il n'est pas juste que les petits États insulaires courent le risque d'être un jour recouverts par les mers, alors que certaines nations refusent même de reconnaître leur part de responsabilité dans les taux élevés de pollution environnementale qui menacent aujourd'hui les ressources de la planète.

Malgré notre petite taille, nous continuerons à être à l'avant-garde du mouvement. Et nous le ferons en donnant l'exemple. Nous avons montré et nous continuerons à montrer par l'exemple à tous que notre génération peut parvenir au développement durable et réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Grâce à nos efforts et avec l'aide d'ONG internationales, nous avons lancé un mouvement mondial, le Partenariat insulaire mondial, en vue d'inciter toutes les petites îles et les nations comportant des îles à consacrer une partie de leurs ressources naturelles à la lutte contre la destruction de l'environnement et à sa préservation. Et, plus récemment, les Seychelles ont créé la « *Sea Level Rise Foundation* » (Fondation contre l'élévation du niveau de la mer) pour mobiliser une action mondiale face aux conséquences dévastatrices des changements climatiques pour notre planète.

Ces causes nobles ne méritent-elles pas un appui international, particulièrement en cette Année internationale de la planète Terre? Il ne nous reste plus beaucoup de temps et nous devons associer nos ressources et notre savoir-faire pour éviter les dommages physiques et les ravages sociaux et économiques que nous pourrions subir.

Aujourd'hui, quelques-uns des plus grands fléaux de l'humanité sont la faim, la famine et la malnutrition. La sécurité alimentaire est devenue notre principale préoccupation. Il s'agit pour de nombreux gouvernements de fournir de la nourriture à tous les citoyens à des prix abordables. L'envolée spectaculaire des prix des céréales a entraîné des hausses considérables du prix du pain, du lait, de la viande et autres produits de base. Ceux qui ont faim ont encore

plus faim, leur détresse et leur colère s'accroissent. Le fossé entre les riches et les pauvres ne cesse de se creuser. Nous sommes confrontés à la menace inquiétante d'une famine à l'échelle mondiale, et avec elle à la perspective de troubles violents.

Nous pouvons agir pour résoudre la crise alimentaire. Premièrement, il faut une volonté politique. Deuxièmement, les subventions accordées aux agriculteurs par les pays industrialisés doivent être supprimées. Troisièmement, les pays industrialisés devraient mettre à la disposition des pays du Sud les ressources dont ces derniers ont grandement besoin pour améliorer leurs infrastructures. Donnez-nous les ressources, la technologie et les infrastructures pour que nous produisions plus d'aliments, et vous n'aurez pas besoin de nous aider à nous nourrir.

L'humanité a une responsabilité dans la plupart, sinon dans toutes les crises actuelles. Nous rassemblons ici chaque année au nom de la liberté, des droits de l'homme, de la démocratie et du développement durable, pour prononcer des discours éloquentes. Ce faisant, nous remettons à plus tard et nous enterrons les solutions à nos problèmes sous des montagnes de résolutions et de déclarations.

Pouvons-nous honnêtement dire que nos priorités sont les bonnes? Pouvons-nous dire que nous vivons dans un monde juste, dans lequel chaque homme, chaque femme, chaque enfant, bénéficient des mêmes droits? Sommes-nous, en tant que dirigeants, à la hauteur des nobles objectifs pour lesquels l'ONU a été fondée? Laissons notre conscience répondre.

Réformer le système des Nations Unies sera la meilleure façon de progresser dans tous les domaines que j'ai mentionnés : la sécurité alimentaire, le commerce, les changements climatiques et l'énergie. Je demande un plan d'action clair. La solution n'est pas de multiplier les conférences et les débats. Nous avons besoin d'une approche nouvelle et efficace de la gouvernance mondiale et je suis convaincu qu'avec le niveau approprié de ressources, avec la volonté et l'engagement politiques, nous pouvons commencer à nous attaquer aux défauts fondamentaux de notre gouvernance et de nos régimes commerciaux mondiaux. Je demande aux nations riches de soutenir cet effort et d'assumer leur responsabilité collective mondiale.

Laissons ceux d'entre nous qui croient à la liberté et à la dignité démontrer leur solidarité les uns envers les autres. Aidons-nous les uns les autres à surmonter

les obstacles qui se dressent sur notre chemin. Adoptons une vision globale pour le bien de chaque nation.

Pour conclure, je proposerai aux membres de l'Assemblée cette note de réflexion : « Aux vaincus, l'histoire peut dire hélas mais elle ne peut pas aider ni pardonner [...] ». Les mots de W. H. Auden définiront l'avenir de l'humanité, son histoire. Il est temps d'agir. Nous devons changer, ou être redéfinis par l'histoire, comme l'ont été nombre de grandes civilisations du passé.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République des Seychelles de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. James Alix Michel, Président de la République des Seychelles, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Serzh Sargsyan, Président de la République d'Arménie

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République d'Arménie.

M. Serzh Sargsyan, Président de la République d'Arménie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Serzh Sargsyan, Président de la République d'Arménie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Sargsyan (*parle en arménien; texte anglais fourni par la délégation*) : Tout d'abord, je voudrais exprimer ma gratitude à M. Srgjan Kerim, Président de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale, pour sa direction éclairée. Je tiens également à féliciter l'actuel Président, M. Miguel d'Escoto Brockmann, et à lui adresser tous mes vœux de succès.

Je représente un pays qui, ces dernières semaines, a connu une situation inacceptable au XXI^e siècle.

Une fois encore, le sang a coulé dans le sud du Caucase et une fois encore, des innocents sont morts, parce que nous, dirigeants, nous avons échoué à trouver une solution pacifique à un conflit existant. Ce

conflit armé, qui a éclaté en quelques heures, a été une menace non seulement pour la région, mais bien au-delà.

L'expression inquiétante « guerre froide » est réapparue récemment. Je considère que la tâche principale de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale devrait être de rejeter collectivement une telle évolution de la situation. Les souvenirs de la guerre froide sont encore très vifs et ses conséquences se font encore sentir.

À cet égard, je pense que notre tâche principale devrait être de créer une structure nouvelle, fiable et viable. Les défis auxquels s'est heurtée l'humanité ces dernières décennies ont évolué au point que les structures mises en place après la Deuxième Guerre mondiale ne suffisent plus pour les relever. Nous continuons de répondre aux défis horizontaux et interdépendants qui se posent à nous aujourd'hui – le terrorisme, la criminalité internationale, le trafic de stupéfiants et d'autres – par le biais d'institutions qui ont été conçues principalement pour régler les différends entre les États. La coopération régionale peut être le meilleur moyen de relever ces défis nouveaux. L'Arménie a toujours préconisé cette coopération; elle est convaincue que c'est l'un des instruments les plus efficaces pour régler les problèmes entre les États. À cet égard, des frontières ouvertes, des voies de communication interconnectées et des systèmes économiques interdépendants sont de la plus haute importance.

L'ONU a été l'une des premières institutions à réagir aux problèmes internationaux qui se posent actuellement du fait de la flambée des prix des produits alimentaires et pétroliers. Ce phénomène constitue une véritable menace pour tous les pays du monde. Ses conséquences seront dévastatrices pour les pays pauvres. Malheureusement, même dans ces conditions, des sanctions unilatérales continuent d'être appliquées et des frontières fermées. Face à ces défis mondiaux, les pays devraient œuvrer ensemble pour prévenir toute nouvelle dégradation de la situation et mettre en œuvre le programme de développement durable. Nous risquons autrement de compromettre les efforts que nous déployons collectivement pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.

Les États qui partagent une frontière ont toujours eu et continueront d'avoir des problèmes les uns avec les autres. Ces problèmes ne pourront toutefois pas être réglés sans un dialogue. Dans cet esprit, et en me

prévalant du match de football organisé entre nos équipes nationales, j'ai invité le Président de la Turquie à Yerevan. Je me suis félicité de la décision audacieuse qu'a prise le Président Gül en acceptant mon invitation, ce qui a fait de lui le coparrain de cette initiative de la « diplomatie du football ».

Nous avons débattu d'un large éventail de questions bilatérales et régionales. Le résultat le plus important a été notre décision de ne pas léguer les problèmes actuels aux générations futures. Je suis convaincu qu'il est temps de régler les questions qui opposent l'Arménie à la Turquie, et j'ai pu constater sur ce point la même détermination chez le Président Gül. Je suis certain qu'il est nécessaire d'agir rapidement et résolument dans ce sens.

Les événements qui se sont déroulés ces dernières semaines ont ébranlé la région du sud du Caucase et ont fait les manchettes des médias internationaux. Je pense que nous pouvons tous en tirer des enseignements très importants. Je n'en citerai que deux.

En premier lieu, nous, les États Membres, devons adhérer à la lettre et l'esprit de la Charte des Nations Unies. Si un pays parvient rapidement à accroître son budget militaire et s'en targue; si les limites imposées aux armements stipulées dans des accords internationaux sont ouvertement violées; et si un pays a signé un accord de cessez-le-feu, ce qui lui confère une responsabilité internationale, mais s'il menace de poursuivre l'action militaire sous un prétexte quelconque, nous devons répondre rapidement et vigoureusement. Il vaut mieux prévenir que guérir, et un conflit militaire potentiel doit être écrasé dans sa phase de planification. Nous devons confirmer sans équivoque que la violation ou la menace de violation d'un cessez-le-feu existant contient des signes d'agression.

En deuxième lieu, il est temps d'examiner sérieusement le droit des peuples à l'autodétermination. Nous continuons de voir aujourd'hui que le simple fait de prononcer le mot autodétermination équivaut à une déclaration de suicide. L'un des principes de base du droit international – le droit des peuples à l'autodétermination – sert désormais de justification à l'exil, au nettoyage ethnique ou au génocide. Il ne fait pour moi aucun doute qu'il n'a pas à en être ainsi au XXI^e siècle.

Nous ne maintenons pas que toutes les revendications à l'autodétermination doivent être

réglées par la sécession. Nous avons pourtant constaté que c'est souvent la manière dont se règlent ces conflits. Lorsqu'une nation a finalement l'occasion d'exercer son droit inaliénable, elle est immédiatement considérée comme un cas exceptionnel. Cela semble être devenu une tendance. De toute évidence, pour qu'elle soit viable, cette solution doit être approuvée par toutes les parties concernées. C'est la raison pour laquelle nous poursuivons des négociations actives avec l'Azerbaïdjan dans le cadre du Groupe de Minsk de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) pour que ce pays reconnaisse la République du Haut-Karabakh, indépendante de fait depuis près de 20 ans.

Le peuple du Haut-Karabakh, qui a suivi la voie juridique en exprimant son désir d'autodétermination, a été soumis à une guerre brutale. Pendant des années, ce peuple a été au bord de l'extinction. À l'époque, le Haut-Karabakh n'était qu'une région autonome qui ne disposait ni d'une armée régulière, ni d'armes ni de munitions, et n'avait ni l'intention ni les moyens d'occuper le territoire azéri. Je pense qu'il est injuste de qualifier d'« occupants » un peuple qui a lutté pour exister; et pourtant, c'est bien ce que fait l'Azerbaïdjan, notamment du haut de cette tribune.

Dans mon pays, même les écoliers connaissent bien l'ONU. Ces enfants – les futurs dirigeants de mon pays et du monde – ne comprennent peut-être pas la Charte des Nations Unies dans ses moindres détails, mais ils savent que cette Organisation a été créée pour garantir la paix et la sécurité de l'humanité, promouvoir l'amitié entre les nations, régler les problèmes de concert, et protéger les droits de l'homme. Les écoliers de mon pays font confiance à l'ONU, car il s'agit avant tout pour eux du bâtiment devant lequel se trouve le revolver géant au canon noué.

Il y a quelques mois on a adopté la résolution 62/243 au sein de ce bâtiment même, 39 États ayant voté contre et 146 pour. Cette résolution a été adoptée comme suite à l'un des épisodes survenus dans le conflit du Haut-Karabakh. Un problème fondamental et délicat qui a des causes profondes et des conséquences douloureuses et sanglantes, qui a mobilisé d'énormes efforts en vue de parvenir à un règlement pacifique, a fait l'objet d'une décision de la majorité à l'appui de l'une des parties.

Le résultat était entièrement prévisible – une nouvelle vague de déclarations belliqueuses en Azerbaïdjan, des éloges mensongers, de la spéculation politique, etc. Toutefois, le vote en Azerbaïdjan ne semble être que pour la façade. J'espère que les vrais intérêts de l'Azerbaïdjan ne consistent pas en une présentation erronée de divers éléments du conflit au niveau international, mais en un règlement pacifique et complet de la situation, qui coïncide également avec les intérêts de la République du Haut-Karabakh et de la République d'Arménie.

Le processus soumis à la médiation des coprésidents du Groupe de Minsk vise à atteindre précisément cet objectif, et j'estime que c'est la raison pour laquelle près des quatre cinquièmes des membres des Nations Unies se sont abstenus pendant le vote, ou n'ont pas voté du tout sur cette résolution. Le décompte des voix des Etats-Unis, de la France et de la Russie – les tierces parties les mieux informées sur le conflit du Haut-Karabakh et son règlement – le prouve clairement.

Est-ce absolument nécessaire de faire couler le sang pour comprendre que les conflits gelés doivent faire l'objet d'une étude experte et consciencieuse, et ne peuvent pas être réglés par des discussions dans diverses instances? Nous n'avons pas ménagé notre peine dans le cadre de la médiation conduite par les coprésidents du Groupe de Minsk de l'OSCE. N'est-il pas possible d'éviter au moins de créer de nouveaux problèmes dans ce processus? N'est-ce pas notre objectif commun d'ériger un monument qui représente un revolver ou canon noué pour les enfants arméniens et azéris de notre région? J'affirme devant l'Assemblée générale que ces enfants le méritent.

Cette année, nous allons célébrer deux résultats considérables en matière de droit international: le soixantième anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme et de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide. Pour nous Arméniens, comme pour d'autres peuples qui ont survécu à un génocide, ces anniversaires sont de la plus grande importance. L'Arménie s'est employée et continuera à s'employer de son mieux à l'ONU à faire mieux connaître et appliquer la Convention sur le génocide. Le génocide ne peut pas être le problème d'une seule nation; c'est un crime contre l'humanité.

En ce qui concerne la Déclaration universelle des droits de l'homme, nous sommes entièrement

conscients que l'Arménie, en tant que jeune démocratie, a beaucoup à faire si elle veut garantir la mise en œuvre pleine et efficace de l'ensemble complexe des droits de l'homme. À cette fin, nous nous efforçons de puiser dans l'expérience de pays qui ont une expérience étendue dans ce domaine et de ne pas reproduire les erreurs commises par les autres. Ces leçons ne sont pas toujours faciles à recevoir, mais nous sommes convaincus que, pour un pays comme l'Arménie, elles constituent une garantie pour le développement durable. D'autre part, nous avons conscience que, dans une réalité qui évolue rapidement, la protection des droits de l'homme et les processus existants pour veiller à ce que les États remplissent cette obligation, ainsi que le progrès scientifique et les progrès que font les technologies de l'information, doivent faire l'objet d'une étude sérieuse et approfondie.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République d'Arménie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Serzh Sargsyan, Président de la République d'Arménie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Litokwa Tomeing, Président de la République des Îles Marshall

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République des Îles Marshall.

M. Litokwa Tomeing, Président de la République des Îles Marshall, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Litokwa Tomeing, Président de la République des Îles Marshall.

Le Président Tomeing (parle en anglais) : J'ai l'honneur et le privilège de m'exprimer devant cette auguste Assemblée au nom du peuple de la République des Îles Marshall.

Je félicite sincèrement M. D'Escoto Brockmann pour son élection. Nous avons pleinement confiance en sa sagesse et en sa capacité de nous guider dans nos débats. J'adresse toutes mes félicitations au Secrétaire

général pour les qualités de chef dont il fait preuve et pour le dévouement qu'il porte à l'action de l'ONU.

Alors que cette organisation entre dans sa soixante-troisième année, je suis ému d'exprimer ma profonde gratitude à ces visionnaires qui avaient prévu l'importance que jouerait l'ONU et qui avaient élaboré eux-mêmes les structures nécessaires pour la gouvernance de nos affaires collectives. Ce n'est pas que la création de cet organe ait mis fin aux guerres, non. En revanche, nous avons maintenant à notre disposition une tribune internationale permettant aux nations de s'exprimer sur des problèmes qui nous concernent tous et d'en discuter. Dans certains cas, il est facile d'imaginer ce qui pourrait se passer à la place des discours.

Comme les autres petits États insulaires du Pacifique, les Îles Marshall ont de la peine à mettre en œuvre les objectifs du Millénaire pour le développement. Nos efforts ont été contrecarrés par des forces imprévues au niveau international capables de nous saigner à blanc. Les Îles Marshall sont un petit pays et les distances entre les îles sont étendues, ce qui rend les transports très coûteux. Cela n'a pas été facile d'établir des stratégies de développement qui répondent à ces nouvelles conditions.

La crise énergétique actuelle provenant de la flambée des prix des combustibles fossiles illustre parfaitement cette situation. Elle a eu des conséquences néfastes immédiates. Le transport des biens essentiels et la circulation des personnes à destination et en provenance des îles éloignées ont été considérablement réduits. La fourniture des services essentiels et des produits alimentaires est gravement perturbée, limitant considérablement notre aptitude à assurer des services publics normaux et faisant peser une menace particulière sur la sécurité alimentaire et les soins médicaux. La hausse rapide du coût des carburants fossiles ne laisse d'autre choix aux Îles Marshall que de déclarer l'état d'urgence économique.

Je suis sûr, et le Fonds monétaire international en a fait la remarque, qu'au plus haut de la crise, lorsque le baril de pétrole coûtait plus de 140 dollars, de nombreux autres pays étaient également au maximum de leurs possibilités.

En tant que petit État insulaire en développement et membre du Forum des Îles du Pacifique, nous étudions maintenant la possibilité d'acheter du pétrole en vrac, entérinée par les dirigeants du Forum à Niue, le mois dernier. Compte tenu de notre expérience

douloureuse, nous demandons que la communauté internationale prête une attention particulière à la création d'une réserve financière globale qui soit à même d'aider les petits États insulaires à faire face en temps de crise. De plus, une telle réserve devrait aider les petits États insulaires à passer de l'énergie à base de carburants fossiles à des sources d'énergie abordables et renouvelables.

Nos petits États insulaires de la région du Pacifique sont parmi les plus faibles émetteurs de gaz à effet de serre du monde, et pourtant nous payons le prix fort face aux changements climatiques et à leurs terribles conséquences. Les Îles Marshall appuient les initiatives internationales qui visent à endiguer les changements climatiques. Dans ce contexte, nous adhérons à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, à la déclaration Union européenne-Pacifique, au programme « Cool Earth 50 » du Japon – qui offre des financements pour l'adaptation et l'atténuation – et à la Déclaration de Niue sur les changements climatiques.

Toujours dans le souci de mieux garantir leur intégrité territoriale, les pays insulaires du Pacifique ont l'intention de proposer, à la soixante-troisième session de l'Assemblée générale, un projet de résolution appelant le Conseil de sécurité à traiter les changements climatiques comme un problème de sécurité de la plus haute gravité.

L'épreuve de vérité pour mesurer l'attachement de la communauté internationale à ces accords sera la mesure dans laquelle celle-ci se montrera prête à fournir un financement viable pour des programmes d'adaptation immédiate et concrète sur le terrain dans les petits États insulaires. C'est une chose de produire des accords ou des résolutions; c'en est une autre de leur donner véritablement un sens dans la pratique. Nos engagements doivent s'exprimer par de actes, et non pas seulement par des mots.

À l'échelle que nous connaissons depuis quelques mois, l'effet de la hausse des prix du carburant pourrait porter un coup d'arrêt général. Néanmoins, des ajustements nationaux pourraient être apportés, si pénibles et douloureux soient-ils. S'agissant des changements climatiques, toutefois, nous n'avons pas le choix. Nous ne pouvons modifier ni la taille ni l'élévation de nos îles. Elles sont telles que la nature nous les a données, et nous devons nous en accommoder. Il en va de notre survie. Si le niveau de la mer monte de deux mètres, les Tokélaou, Tuvalu,

Kiribati et les Îles Marshall seront complètement submergées.

Dès lors, la seule modification possible concerne clairement l'état d'esprit et le comportement moral, économique et politique des plus gros émetteurs de gaz à effet de serre. En résumé, rien n'est plus flagrant aujourd'hui que le fait que non seulement ces questions sont liées entre elles, mais que leur caractère transversal et mondial exige manifestement une réponse globale effective et immédiate.

Si des guerres ont été faites pour protéger le droit des peuples à vivre libres et en sécurité, pourquoi n'en mènerait-on pas pour protéger notre droit à survivre à la catastrophe du changement climatique? Les unes sont-elles plus impératives, au plan moral, que les autres? J'exhorte les Nations Unies à élever cette menace – ce cauchemar – au rang de justification d'une guerre totale contre les changements climatiques.

Une évolution positive récente, mise en lumière par l'apaisement des tensions et l'amélioration des relations entre la République populaire de Chine et Taiwan, ouvre une nouvelle ère de bonne volonté et d'espoir pour des possibilités économiques et une stabilité politique meilleures. Dans le contexte de cette dynamique émergente qui s'installe à présent entre la Chine et Taiwan, nous voyons la preuve d'un souhait mutuel de dialoguer et d'engager un processus susceptible de favoriser l'entente et de meilleures relations. C'est une évolution qui commande notre respect et constitue pour la communauté internationale une excellente occasion d'encourager et de renforcer le processus.

De ce fait, les Îles Marshall sont convaincues qu'il est temps à présent que les 23 millions de Taïwanais se voient autorisés à participer pleinement aux institutions spécialisées de l'ONU. Il s'agit là d'un point de départ conforme au principe d'universalité véritable.

Alors que nous continuons de bâtir une Organisation qui représente mieux notre diversité mondiale, les Îles Marshall estiment que le statut de membre du Conseil de sécurité ne devrait pas rester quelque chose de trop sacré ou d'intouchable, faute de quoi on perdrait de vue le principe de changement. Le nombre de membres devrait au contraire être accru pour refléter la réalité.

L'aspiration légitime du Japon à un siège permanent au Conseil de sécurité mérite d'être

examinée favorablement. Le Japon est une puissance économique et industrielle mondiale, et son rôle moteur ainsi que sa contribution aux travaux de l'ONU sont admirables et évidents. Nous sommes convaincus qu'en tant que membre permanent du Conseil de sécurité, le Japon apporterait beaucoup au Conseil et à l'Organisation dans son ensemble.

Au début du mois, les États-Unis ont commémoré le septième anniversaire des pertes tragiques en vies humaines causées par les attaques barbares commises contre le peuple américain le 11 septembre 2001. Cet événement, qui a constitué une menace pour notre sécurité collective, nous a incités à riposter aux actes de terrorisme.

Je me félicite personnellement de pouvoir dire qu'au fil des dernières décennies, la relation particulière qui unit les Îles Marshall aux États-Unis d'Amérique a continué de se renforcer et de donner des résultats encourageants. Je suis fier d'indiquer qu'en Afghanistan et en Iraq, les jeunes hommes et les jeunes femmes marshallais ont participé activement aux forces de la coalition, en tant que membres des forces armées des États-Unis, prouvant ainsi notre attachement aux idéaux démocratiques communs.

Je saisis cette occasion pour exprimer notre profonde gratitude aux États-Unis pour le rôle constructif qu'ils continuent de jouer au sein de notre partenariat en vertu de l'Accord de libre association, et pour avoir pris la direction des efforts visant à faire avancer la cause de la liberté partout dans le monde.

Même si l'idéal de paix envisagé par ceux qui ont rédigé la Charte des Nations Unies il y a 63 ans n'est pas encore pleinement devenu une réalité, il n'y a pas de quoi désespérer. Partout les peuples de bonne volonté ont exprimé leur aspiration à la paix mondiale. Aujourd'hui, nous constatons une forte augmentation des mouvements et organisations se consacrant au travail humanitaire, à l'émancipation des femmes et à la mobilisation de la jeunesse. Nous voyons les nations, jeunes et vieilles, s'attaquer aux problèmes qui les préoccupent toutes. L'Organisation des Nations Unies a démontré que nous avons les capacités collectives d'agir de manière unie dans le cadre d'initiatives sociales et économiques très diverses. Elle a affirmé notre volonté collective de bâtir un avenir meilleur.

Je crois que l'heure est venue pour l'ONU de convoquer un rassemblement international où l'on débattrait des principes et des éléments fondamentaux

d'une paix mondiale permanente. Une initiative aussi audacieuse permettrait d'appeler plus attentivement notre attention sur notre véritable nature, sur les forces constructives existantes et sur la nécessité d'unifier les structures sociales à même de favoriser l'apparition d'un ordre mondial véritablement nouveau, d'une société mondiale animée par les principes de la justice sociale.

Rien n'est plus urgent aujourd'hui, plus impératif ni plus important pour cette institution qu'est l'ONU que l'avènement d'une paix mondiale permanente et solidement ancrée dans la justice. Au moment où nous entreprenons tous conjointement de construire progressivement l'édifice d'une paix internationale durable, tirons à la fois force et réconfort des paroles figurant dans l'évangile selon Matthieu : « Heureux les pacifiques, car ils seront appelés enfants de Dieu! »

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République des Iles Marshall de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Litokwa Tomeing, Président de la République des Iles Marshall, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Ahmed Abdallah Sambi, Président de l'Union des Comores

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de l'Union des Comores.

M. Ahmed Abdallah Sambi, Président de l'Union des Comores, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Ahmed Abdallah Sambi, Président de l'Union des Comores, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Sambi : Nous sommes très heureux de voir M. Miguel d'Escoto Brockmann présider cette soixante-troisième session de notre Assemblée générale. Je saisis cette occasion pour adresser nos sincères remerciements à S. E. M. Ban Ki-Moon, Secrétaire général de notre Organisation, pour son engagement et son rôle actif au service de l'ONU pour promouvoir ses idéaux de justice et de paix.

Le monde d'aujourd'hui est confronté à d'innombrables défis. Nous, qui dirigeons nos pays respectifs, avons une lourde responsabilité et devons nous préoccuper davantage du sort de notre monde d'aujourd'hui. Pourquoi traversons-nous toutes ces crises? Pourquoi y a-t-il autant de foyers de tension dans le monde? Pourquoi y a-t-il autant de pauvreté et de précarité dans cet univers? Pourquoi le terrorisme prolifère-t-il dans les différents coins de la planète? Ce sont-là des questions qui interpellent chacun de nous, notre conscience collective et, en premier lieu, notre noble Organisation dont l'objectif principal demeure la défense des idéaux de paix, de justice, de solidarité et de développement.

Aujourd'hui, la réalité est tout autre. Toutes ces valeurs sont, malheureusement, loin de constituer un acquis. Les nations les plus nanties devraient, de ce fait, se préoccuper davantage du sort de certaines parties du monde et, plus particulièrement, des pays en développement, où la violence, la faim, les maladies, les injustices de toutes sortes, les conflits et leurs corollaires constituent leur lot quotidien.

La double crise alimentaire et énergétique actuelle, pour ne citer que celle-là, exige l'impulsion d'un nouvel élan de solidarité internationale. Celle-ci, affectant certes le monde entier, est beaucoup plus ressentie dans les pays en développement. Par ailleurs, nous croyons fermement au multilatéralisme. C'est pourquoi la réforme des principaux organes de l'ONU s'impose aujourd'hui, pour plus d'équité et d'efficacité.

Au mois de mars dernier, l'opération Démocratie aux Comores a eu lieu, mettant fin à la rébellion qui avait secoué l'île d'Anjouan et a permis de restaurer la légalité constitutionnelle. Et comme je l'avais promis, des élections libres, transparentes et démocratiques ont eu lieu sur l'île en juin dernier, ce qui nous a permis de parachever la mise en place des exécutifs des îles de l'Union des Comores.

Ainsi, je tiens à rendre ici un vibrant hommage à l'Union africaine et à la Ligue des États arabes, aux pays amis, notamment la Tanzanie, le Soudan, la Libye, le Maroc, le Sénégal, la France et les États-Unis d'Amérique, qui nous ont tous soutenus moralement, matériellement ou financièrement pour mener à bien sans effusion de sang cette délicate opération de libération de l'île d'Anjouan.

Dans ma ferme volonté de consolider la stabilité retrouvée et conformément à l'engagement pris auprès

des partenaires, j'ai décidé d'organiser dans les meilleurs délais possibles, une conférence inter-comorienne, qui rassemblera les forces politiques, les exécutifs des îles et la société civile et les partenaires des Comores et qui se penchera sur les aspects institutionnels en suspens qui ont, de tout temps, créé une incompréhension entre le pouvoir central et les entités fédérées. Des premiers contacts ont été établis avec la communauté internationale pour apporter l'appui nécessaire à la tenue de cette assise nationale, qui s'avère nécessaire en vue d'un meilleur fonctionnement des institutions nationales.

Les difficultés économiques ne nous font pas perdre de vue d'autres défis majeurs, parmi lesquels les problèmes environnementaux. Ces derniers frappent en particulier les petits États insulaires en développement dont font partie les îles de l'océan Indien. Aussi en ma qualité de chef de l'État du pays assurant la présidence de la Commission de l'océan Indien, qui a le statut d'observateur auprès de l'ONU, je voudrais réitérer le souhait de notre organisation sous-régionale de contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie de Maurice. Je saisis également cette opportunité pour remercier l'Union européenne d'avoir accepté le financement d'un programme d'appui à la Commission de l'océan Indien dans le cadre du dixième Fonds européen de développement (FED), pour apporter sa part de contribution à la mise en œuvre de la Stratégie de Maurice.

Je lance enfin un appel à l'Organisation des Nations Unies et à la communauté internationale pour soutenir les efforts de la Commission de l'océan Indien pour le développement et l'intégration réussie des pays membres et pour apporter une attention particulière à la question de la mise en œuvre de la Stratégie de Maurice.

Chaque homme, chaque peuple aspire à la justice, à la dignité et à la liberté. Ce sont là les idéaux de l'ONU auxquels nous devons rester fidèles pour que la paix, la sécurité et le développement fassent progresser l'humanité.

Ainsi, me basant sur le respect de ces valeurs, je tiens à faire part à cette Assemblée de la grande préoccupation du peuple et du Gouvernement comoriens par rapport à la question de l'île comorienne de Mayotte. Je voudrais préciser ici qu'à la suite des discussions engagées avec la France sur cette question depuis le mois de septembre dernier, après ma rencontre avec le Président Nicolas Sarkozy, je

n'envisageais pas de l'aborder dans le cadre de la présente session. Le groupe de travail de haut niveau institué à cet effet, sur l'initiative du Président français, offre, à mon sens, un cadre bilatéral idéal pour examiner tous les aspects liés à cette question.

Mais la détermination affichée ces derniers temps par les autorités françaises pour l'organisation d'un référendum en 2009 en vue de la départementalisation de Mayotte, m'oblige à l'évoquer ici. L'on conviendra avec moi qu'une telle décision, intervenant à un moment où les discussions sont engagées entre les deux parties, n'est pas de nature à favoriser un dialogue franc et constructif. Aussi, pour mieux éclairer les membres sur le bien-fondé de la revendication comorienne sur l'île de Mayotte, je voudrais livrer certains éléments importants à prendre en compte dans l'analyse de ce dossier.

En effet, l'archipel des Comores, composé des quatre îles d'Anjouan, de la Grande Comore, de Mayotte et de Mohéli, a toujours connu, pendant la colonisation française, une unité physique et géographique, confessionnelle, culturelle et linguistique. Au regard du droit interne français, depuis que les îles de la Grande Comore, d'Anjouan et de Mohéli ont été érigées en protectorat français, elles ont été réunies avec l'île de Mayotte pour former un territoire unique.

Le premier texte intervenu dans ce domaine précis est le décret de septembre 1889. Depuis cette date, l'unité politique et administrative de l'archipel des Comores n'a jamais été remise en cause par aucun texte, malgré la multiplicité des dispositions intervenues au sujet des Comores. Je citerai par exemple la loi du 9 mai 1946, la loi du 17 avril 1952, le décret du 22 juillet 1957, la loi du 22 décembre 1961 et la loi du 3 janvier 1968.

Ainsi, chaque fois que le législateur ou le pouvoir réglementaire français est intervenu, il l'a toujours fait en considérant que l'archipel des Comores constitue un territoire unique.

Eu égard à ce qui précède, il apparaît clairement que la République française n'a jamais remis en cause l'unité territoriale de l'archipel des Comores tandis que l'opinion publique internationale a constamment considéré que les quatre îles des Comores forment un territoire unique dépendant de la République française et administré en dernier lieu dans les conditions prévues par les articles 72 et suivants de la Constitution française.

C'est dans cet esprit qu'a été mise en œuvre, à la fin de l'année 1974, la procédure prévue par l'article 53 de la Constitution française et qui visait à recueillir le consentement des populations intéressées par l'accession de l'archipel des Comores à l'indépendance.

En vertu de la loi du 23 novembre 1974, les populations de l'archipel des Comores ont été invitées à se prononcer sur la question de savoir si elles souhaitaient que le territoire accède à l'indépendance.

Dans l'ensemble des îles, à savoir Anjouan, Mohéli, Mayotte et la Grande Comore, une réponse positive a été globalement apportée, le 22 décembre 1974, à la question posée.

La question a été posée au peuple comorien un et indivisible et qui s'est prononcé à plus de 96 % en faveur de l'indépendance, conformément à la loi découlant de l'article 53 de la Constitution française.

Mais le Parlement français d'alors, au lieu de ratifier purement et simplement ce verdict populaire, a voulu recréer une autre loi organisant un autre référendum sous prétexte qu'à Mayotte, il y a eu environ 60 % de « non ».

Mais la question a été posée au peuple comorien composé de la population de Mayotte, de la population d'Anjouan, de la population de Mohéli et de la population de la Grande Comore, et le résultat décompté globalement car cela ne changeait en rien la loi quant à sa lettre et à son esprit.

Face aux hésitations du Parlement français d'alors à reconnaître ce verdict sans appel du peuple comorien, feu le Président Ahmed Abdallah Abdérémane, soutenu par le peuple comorien, a proclamé unilatéralement l'indépendance des Comores le 6 juillet 1975.

Outre ces dispositions, relevant du droit interne français, je voudrais rappeler, au regard du droit international, le principe de l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation, ce qui atteste de la conformité de la revendication comorienne au droit.

Je voudrais, enfin, rappeler que les Comores, composées de Mayotte, Anjouan, Mohéli et la Grande Comore, ont été admises dans cette prestigieuse Organisation des Nations Unies le 12 novembre 1975, dans leurs frontières, sans que la France manifeste son opposition à cette admission.

Aujourd'hui, notre grande préoccupation suite aux déclarations officielles de la France sur la départementalisation de l'île comorienne de Mayotte se justifie. En effet, celles-ci ne cadrent pas avec les principes de justice, d'équité et du respect du droit international qui font la renommée de ce grand pays, la France.

C'est ainsi que mon pays considère, d'ores et déjà, comme étant nulle et non avenue toute consultation qui serait organisée dans le cadre de la départementalisation de l'île comorienne de Mayotte. Voilà les faits, et les faits sont têtus.

Mais aujourd'hui, il y a la réalité. D'un côté la France est à Mayotte, contrairement aux résolutions pertinentes de l'ONU et de toutes les autres organisations internationales régulièrement saisies de la question. De l'autre, j'ai engagé un dialogue avec le Président français, S. E. M. Nicolas Sarkozy, qui a manifesté une bonne volonté à trouver une solution à ce problème.

Il est donc permis d'espérer que cette revendication légitime des Comores sur l'île de Mayotte trouvera très prochainement une heureuse issue. Je suis d'autant plus confiant en cela, parce que de nombreux problèmes en suspens dans le monde ont été résolus et d'autres sont en voie de résolution depuis que le Président Nicolas Sarkozy a accédé à la magistrature suprême de la France.

Je saisis d'ailleurs cette opportunité pour lancer un appel solennel aux autorités françaises afin qu'elles œuvrent dans le sens de préserver un climat favorable au dialogue engagé et auquel nous croyons, pour parvenir à une solution négociée, laquelle prendra en compte la préoccupation comorienne, à savoir le respect de son unité nationale et de son intégrité territoriale.

J'exhorte par ailleurs la communauté internationale à aider au rapprochement des vues des deux parties dans ce sens, car l'unité des quatre îles des Comores, ainsi que la paix et la stabilité durables dans cet archipel sont nécessaires à son développement harmonieux.

Pour terminer, je voudrais adresser les sincères remerciements de la délégation comorienne à toutes les autorités américaines pour l'accueil particulièrement chaleureux et les bonnes dispositions précises en vue de la réussite de cette soixante-troisième Assemblée générale des Nations Unies.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de l'Union des Comores de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Ahmed Abdallah Sambi, Président de l'Union des Comores, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée équatoriale

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Guinée équatoriale.

M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée équatoriale, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : J'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée équatoriale, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Obiang Nguema Mbasogo (parle en espagnol) : Je voudrais tout d'abord, au nom du peuple équato-guinéen et de la délégation qui m'accompagne aujourd'hui, féliciter M. d'Escoto Brockmann pour son élection appropriée à la présidence de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale. Son élection témoigne indubitablement de la confiance et de la crédibilité dont jouit la République sœur du Nicaragua auprès des États Membres de l'ONU. Nous vous adressons tous nos vœux de succès et nous vous assurons de notre entière coopération tout au long de votre mandat.

Nous aimerions également rendre hommage au Président sortant, M. Srgjan Kerim, pour l'excellent travail qu'il a réalisé à un moment crucial de l'histoire des Nations Unies.

Cette soixante-troisième session de l'Assemblée générale nous donne une nouvelle occasion de réfléchir ensemble à des préoccupations partagées par tous les peuples de la planète. Nous nous réjouissons de l'inscription à l'ordre du jour de ces travaux annuels de thèmes tels que la démocratisation du système des Nations Unies, y compris les réformes nécessaires au fonctionnement du Conseil de sécurité et des institutions de Bretton Woods; le financement du développement de l'Afrique; la crise alimentaire et la faim dans le monde; les changements climatiques, la

sécurité humaine, comme partie intégrante de la paix et de la sécurité internationales; et la lutte contre le terrorisme.

Le monde entier espérait qu'après la guerre froide, l'humanité parviendrait à la paix, et à vivre dans des sociétés plus harmonieuses et plus solidaires. Cependant, nous constatons avec un profond regret les différences entre les pays riches et les pays pauvres, différences qui entraînent la faim, la misère, la guerre et la déstabilisation. En d'autres termes, nous sommes aujourd'hui confrontés à de nouveaux défis qui rendent vulnérables à bien des égards les structures embryonnaires des pays en développement.

Face à cette réalité, nous devons adopter des mécanismes et des stratégies grâce auxquels nous pourrions nous consacrer à faire de nos expériences une passerelle ouvrant la voie à une nouvelle coopération entre les peuples. En effet, en 60 ans d'existence de l'ONU, nous avons pu voir que seul l'établissement d'un nouveau cadre mondial de coopération, plus ouvert et plus respectueux, débouchera sur la stabilité, la paix et le progrès de toutes les nations.

Il a été démontré que l'usage de la force par les puissances non seulement n'a pas résolu les problèmes dont souffrent aujourd'hui les peuples du monde mais au contraire les a aggravés. Nous savons par expérience que les conflits et les menaces contre la paix mondiale découlent d'un manque évident de dialogue entre les pays qui constituent la communauté internationale. Non seulement, nombre de peuples et de nations continuent de pâtir de conflits anciens, mais chaque jour de nouvelles tensions et menaces contre la paix mondiale apparaissent.

À ces défis s'ajoutent les questions qui sont au cœur de notre débat, telles que les injustices, la pauvreté, la crise énergétique et la crise alimentaire, les changements climatiques, les inégalités, l'accès difficile à l'éducation, à la santé et aux nouvelles technologies nécessaires au développement des pays pauvres.

C'est pourquoi la Guinée équatoriale considère que la nouvelle stratégie nécessaire au monde d'aujourd'hui doit se fonder non seulement sur la réforme de nos institutions de coopération multilatérale, mais également sur le changement de mentalité et de comportement de ceux qui détiennent aujourd'hui le pouvoir économique, pour aboutir à une expression de la démocratie qui favorise le dialogue et la concertation entre les peuples.

Au cours du passé récent, nous avons axé nos efforts en vue d'un monde meilleur sur les objectifs du Millénaire pour le développement, destinés à renforcer la coopération internationale en faveur d'un développement universel et durable. La réalisation de ces objectifs nous impose, entre autres, de réformer le système économique mondial en respectant la diversité des modèles de développement, pour que chacun puisse choisir celui qui lui convient, en fonction de ses réalités historique, politique et socioculturelle.

De toute évidence, les problèmes mondiaux que l'on observe actuellement touchent tous les pays, à des degrés divers et avec des répercussions différentes. En ce sens, le continent africain est le plus vulnérable en termes de développement économique et social, et il n'est pas surprenant que ses habitants soient plus affectés par la crise généralisée qui menace le monde.

Ce qui nous est présenté actuellement comme une crise alimentaire mondiale n'est pas seulement lié à la conjoncture; c'est un des nombreux paradoxes de notre époque, car il est inconcevable qu'à une époque d'abondance comme la nôtre, les pays sous-développés du sud soient privés d'un droit aussi fondamental pour l'être humain; je veux parler du droit à l'alimentation. Les statistiques publiées par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture indiquent que près de 900 millions d'hommes, de femmes et d'enfants souffrent de la faim, et que 80 % d'entre eux environ vivent dans des pays en développement.

La supposée crise alimentaire et les autres phénomènes qui sévissent actuellement dans le monde résultent des politiques néolibérales que l'on applique maintenant à l'échelle mondiale depuis plus de quarante ans et plus particulièrement des prescriptions des institutions du système commercial et financier international : la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et l'Organisation mondiale du commerce, lesquelles font en réalité entendre la voix de leurs maîtres lorsqu'elles imposent des barrières discriminatoires qui entravent nos capacités de production et de commerce.

Une des conséquences de la crise alimentaire est précisément la libéralisation du commerce à outrance imposée par ces institutions, qui est à l'origine de l'invasion des marchés africains par des produits alimentaires fortement subventionnés, ce qui détruit peu à peu l'agriculture dans nos pays. À cet égard, le continent africain est aujourd'hui un continent qui produit et exporte ce qu'il ne consomme pas, tout en

important des pays du nord ce qu'il ne produit pas, mais qu'il est tout à fait en mesure de produire pour sa propre consommation.

S'il y a un aspect positif dans cette crise alimentaire, c'est le fait qu'aucun des pays du Sud, notamment en Afrique, n'a intérêt à continuer de dépendre à ce point des importations alimentaires pour assurer la survie de ses habitants, que ce soit sous forme d'aides alimentaires ou dans le cadre d'échanges commerciaux injustes. En ce sens, l'Afrique a besoin aujourd'hui d'un développement solidaire fondé sur le renforcement de son tissu socioéconomique. Une bonne partie des terres fertiles africaines sont toujours en friche, mais les taux de productivité de l'Afrique figurent parmi les plus bas du monde en raison de l'exode rural et de la faible motivation des agriculteurs, du fait du coût élevé des facteurs de production et des prix relatifs des produits agricoles sur les marchés internationaux.

Au vu du retard accusé dans la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), la Guinée équatoriale voudrait proposer la création d'un comité international de pilotage composé d'experts des pays donateurs et des pays africains et qui aurait pour mission d'identifier les mécanismes et les projets favorisant l'intégration économique des pays africains. Ce comité serait chargé de la mise en œuvre de projets et programmes aux niveaux continental, régional et sous-régional, comme le programme de lutte contre le VIH/sida, le paludisme, la tuberculose et d'autres maladies endémiques en Afrique; du recensement et du financement des ressources énergétiques pour garantir l'électrification des pays et zones enclavés; de la construction d'un réseau de routes et de voies ferrées transafricain assurant le transport des marchandises vers les pays enclavés et sans accès à la mer; du lancement d'un satellite garantissant les communications en Afrique; de la création d'une université africaine chargée de la formation des ressources humaines; de la création d'industries dans les pays d'où partent les migrants vers des pays développés pour assurer des emplois à notre main-d'œuvre; de l'octroi de prêts à faibles taux d'intérêts pour contribuer au développement des pays africains les moins prospères.

Je voudrais conclure mon intervention en rappelant l'engagement de la communauté internationale en faveur de la préservation de l'environnement et de la protection des écosystèmes qui ont des effets sur les changements climatiques qui

menacent actuellement l'humanité. La Guinée équatoriale fait partie des pays de l'Afrique équatoriale qui déploient des efforts importants pour préserver les écosystèmes forestiers du bassin du fleuve Congo, qui sont aujourd'hui, avec ceux de l'Amazone, le poumon de l'humanité.

En outre, la Guinée équatoriale voudrait renouveler son attachement à la lutte contre le terrorisme international et la criminalité organisée sous toutes ses formes et manifestations.

S'agissant de la politique intérieure, la Guinée équatoriale connaît aujourd'hui une période de liberté et de développement sans précédent. La population croît et se développe dans un climat de paix, de démocratie et de stabilité, les yeux tournés vers de nouveaux horizons de bien-être et de justice pour tous les citoyens.

Du haut de cette tribune, je réitère la détermination de mon gouvernement à promouvoir et défendre les droits de l'homme. Nous n'avons pas besoin qu'on nous fasse la leçon ou qu'on tente de déposséder le peuple de la Guinée équatoriale de sa volonté souveraine.

Pour terminer, la Guinée équatoriale est très fière de faire partie de l'ONU. Nous pensons que cette organisation internationale est aujourd'hui et continuera d'être la seule solution pour renforcer la paix, la stabilité et le développement auquel nous aspirons tous.

Le Président par intérim (*parle en français*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Guinée équatoriale de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée équatoriale, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Anote Tong, Président de la République de Kiribati

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de Kiribati.

M. Anote Tong, Président de la République de Kiribati, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la

bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Anote Tong, Président de la République de Kiribati, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Tong (Kiribati) (*parle en anglais*) : Au nom du Gouvernement et du peuple de Kiribati, j'ai le plaisir et l'honneur de saluer chaleureusement l'Assemblée et de prendre la parole ici ce matin. Je voudrais d'abord présenter mes félicitations à M. d'Escoto Brockmann pour son élection à la présidence de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale. Je suis convaincu qu'il dirigera nos travaux avec efficacité et de manière constructive et que cette session débouchera sur des résultats concrets. Je voudrais aussi remercier son prédécesseur pour la manière compétente et efficace dont il a dirigé les travaux durant la session précédente. Je tiens également à saluer l'élection des Îles Salomon à la vice-présidence de l'Assemblée générale pour la présente session. Nous sommes vraiment très fiers de ce qu'un pays frère du Pacifique occupe ce poste.

Chaque année, nous nous retrouvons en tant que citoyens de la communauté internationale pour réfléchir aux enjeux redoutables auxquels nous continuons d'être confrontés, individuellement et collectivement, et débattre des solutions possibles. Étant donné le peu de temps dont nous disposons et dans un souci de brièveté, je souhaite attirer plus particulièrement l'attention sur certains de ces défis, à savoir le changement climatique et l'élévation du niveau des mers, la protection de l'environnement, les augmentations du prix des produits alimentaires et du pétrole, et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Depuis des années, nous appelons sans relâche l'Organisation à faire quelque chose au sujet du changement climatique et à trouver des solutions pour ceux qui sont gravement touchés par ses effets préjudiciables, tout particulièrement ceux dont l'existence même est menacée. Malgré ces appels, les solutions pratiques font toujours défaut pour les populations vivant dans de petits États insulaires en développement de faible altitude comme Kiribati. Les membres de la communauté internationale continuent à se montrer du doigt et à se renvoyer la balle quant à la responsabilité de cette situation et la nécessité de montrer la voie à suivre. Pendant ce temps, notre peuple continue à subir les effets du changement climatique et de l'élévation du niveau de la mer, sans qu'aucune mesure ne soit prise en pratique.

La science qui étudie le changement climatique est irréfutable. Le quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a prévu une hausse du niveau des mers de 0,4 mètre au cours de ce siècle. Cela peut certes sembler infime pour la plupart des pays, mais pour des petits États insulaires en développement comme Kiribati, qui n'est plus qu'à deux mètres au-dessus du niveau de la mer et dont les principales ressources en eau sont les aquifères souterrains, cette situation est très inquiétante. Avant que nos îles ne soient inondées par la montée des eaux, l'intrusion de l'eau salée dans l'eau douce aura rendu impossible toute vie dans l'archipel. Avec l'élévation attendue du niveau de la mer, ceci pourrait se produire à une échéance de 50 à 60 ans à Kiribati. En présence de ces données, nous avons dû adopter une approche pragmatique et formuler différentes options possibles pour notre population. Nous le faisons avec de profonds regrets et une immense frustration.

Les stratégies d'atténuation et d'adaptation sont et demeureront des composantes intégrales de notre réaction face au changement climatique. Il serait naïf de penser qu'il puisse en être autrement. Les stratégies mises en œuvre ne fournissent que des solutions à court et moyen terme. À terme, des basses terres comme les atolls de Kiribati devront affronter la réalité : la vie n'y sera plus possible et il faudra prévoir des mesures en conséquence, au-delà des stratégies d'adaptation existantes.

Kiribati ne compte pas parmi les principaux responsables des émissions de gaz à effet de serre. Par conséquent, ses efforts d'atténuation des effets du changement climatique n'auront qu'un impact minime sur ce phénomène mondial. Néanmoins, nous assumerons nos responsabilités et nous valoriserons toutes les techniques appropriées utilisant des énergies renouvelables et efficaces. Nous allons aussi promouvoir la reconstitution de la flore sur nos îles.

Si des stratégies d'adaptation s'imposent, les actions possibles sont extrêmement limitées compte tenu de la nature de l'archipel. Kiribati est composée d'atolls de corail de faible altitude. La plupart des îlots s'élèvent à moins de deux mètres au-dessus du niveau de la mer. La protection des côtes par la construction de digues est la principale mesure d'adaptation actuellement entreprise par le Gouvernement. Cette initiative est cependant limitée à la protection des infrastructures publiques. Nous n'avons tout simplement pas les moyens d'étendre la protection aux

propriétés et aux biens privés. Des mesures d'adaptation telles que le repli vers l'intérieur des terres et sur des terres plus élevées ne sont pas applicables dans notre cas. Nous ne pouvons pas nous installer plus profondément dans l'arrière-pays étant donné l'étroitesse de nos îles, et il n'y a pas non plus de terres plus élevées vers lesquelles nous pourrions fuir afin d'échapper à la montée des eaux.

Il est certes encourageant d'assister à l'apparition de nombreuses initiatives en matière de changement climatique. Voir que l'humanité commence à s'engager sur la bonne voie nous donne de l'espoir. Nous avons suivi les faits nouveaux enregistrés sur ces fronts. Je voudrais profiter de cette occasion pour saluer l'engagement de l'Australie de respecter le Protocole de Kyoto et de sa récente annonce d'un programme de lutte contre le changement climatique. La Nouvelle-Zélande a également annoncé qu'elle s'engageait à accroître son soutien financier aux initiatives dans ce domaine. Nous saluons aussi le Partenariat « Cool Earth » lancé par le Japon et l'Alliance mondiale sur les changements climatiques promue par l'Union européenne, qui appuie la mise en œuvre de mesures pratiques visant à faire face aux effets du changement climatique dans les îles du Pacifique.

Le rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat indique aussi qu'étant donné la concentration de gaz à effet de serre se trouvant déjà dans l'atmosphère, la dynamique du changement climatique se poursuivra, indépendamment de toute réduction substantielle des émissions de gaz à effet de serre et des efforts d'atténuation. Dans les faits, cela signifie que les petits États insulaires en développement comme Kiribati sont les premiers touchés par le fléau du changement climatique. Les efforts d'atténuation ne pourront donc pas renverser notre situation – situation dont nous avons récemment pris conscience. Aussi mon gouvernement a-t-il élaboré une stratégie à long terme afin de garantir l'avenir et la survie de notre peuple.

Lors de la précédente session de l'Assemblée, une question a été soulevée concernant les mesures à prendre lorsque les populations commencent à fuir leur pays non pas en raison de persécutions politiques, mais de catastrophes écologiques. Telle est la question épineuse que je souhaite poser à l'occasion de la présente session. Je voudrais aussi proposer une réponse possible à cet défi majeur, du moins du point de vue d'un pays dont l'existence même est sérieusement menacée. La réinstallation des 100 000

habitants de Kiribati, par exemple, ne saurait se faire du jour au lendemain. Une telle opération exige une longue planification. Plus vite nous agissons, mieux ce sera afin de limiter le stress et la douleur que ne manqueront pas de ressentir toutes les personnes concernées.

C'est pourquoi mon gouvernement a élaboré un programme de réinstallation à long terme fondé sur le mérite, afin d'ouvrir des possibilités aux habitants de Kiribati. En tant que dirigeants, notre devoir vis-à-vis de notre peuple est de les préparer au scénario le plus pessimiste. Notre stratégie est d'améliorer les compétences des habitants de l'archipel afin de les rendre compétitifs et attractifs sur les marchés du travail internationaux. Nous voulons cibler des marchés pour lesquels il existe une pénurie de compétences ou de main-d'œuvre et fournir des personnels qualifiés. Nous pensons que nous avons tous à gagner d'une telle démarche. Nous serons en mesure de fournir de la main-d'œuvre à différents pays et ces pays pourront peut-être offrir un nouveau foyer à notre peuple. Cette stratégie offre une option aux habitants de nos îles : le jour où ils choisiront d'immigrer, ils le feront sur la base de leur mérite et dans la dignité. Nous espérons que leurs pays d'adoption les recevront non pas comme des fardeaux ou des réfugiés, mais comme des membres utiles de la collectivité ayant quelque chose à apporter.

Nous avons déjà commencé à appliquer la stratégie et nous sommes encouragés par l'appui apporté par nos partenaires de la région du Pacifique à cette approche, appui dont nous leurs sommes reconnaissants. Au titre de son programme « Pacific Access Category », la Nouvelle-Zélande choisit chaque année au hasard un certain nombre de personnes, originaires d'États insulaires du Pacifique, dont Kiribati, et leur donne la possibilité d'immigrer en Nouvelle-Zélande. Récemment l'Australie a lancé l'Australia-Pacific Technical College, dont l'objectif est d'offrir à des habitants de la région une formation de niveau australien qui leur permettra de trouver une place sur le marché du travail, aux niveaux régional et international. L'initiative bilatérale Kiribati-Australia Nursing Initiative est un autre exemple de programme qui appui cette stratégie à long terme. Nous nous félicitons de toutes ces initiatives.

Sur le plan régional, en août, les dirigeants du Forum des îles du Pacifique ont adopté la Déclaration de Nioué sur les changements climatiques. Ce texte traduit les efforts concertés que nous déployons dans la

région pour faire face aux conséquences néfastes des changements climatiques, que l'on ressent fortement dans toute notre région. Cette déclaration, qui est le tout premier document de haut niveau sur le climat issu de notre région du monde, représente une étape historique. Elle invite à des efforts collectifs pour lutter contre la menace croissante que posent les changements climatiques pour de nombreux aspects de nos vies et pour notre avenir en tant que nations.

Sur le plan international, nous suivons de près les questions qui sont actuellement prioritaires pour l'Organisation des Nations Unies. Il est véritablement encourageant de constater que les changements climatiques bénéficient finalement de la reconnaissance qu'ils méritent en tant qu'aspect de sécurité. Nous nous félicitons de cette évolution, car nous pensons qu'il est temps que l'ONU accorde son attention à la dimension humaine des changements climatiques. On a parlé, et l'on continue de parler de l'échange de droits d'émission, du régime d'après Kyoto et même de l'avenir des ours polaires. Nous nous félicitons de ces discussions mais, en même temps, nous voulons indiquer que nous sommes profondément préoccupés du fait que l'on ait jamais discuté du sort des hommes, dont l'existence même est gravement menacée par les changements climatiques.

Tel est le défi que je propose à cette instance, au Président et au Secrétaire général, d'examiner au cours de la présente session. À cet égard, je recommande à l'Assemblée d'adopter le projet de résolution sur les changements climatiques en tant que question de sécurité et de menace à la paix et la sécurité internationales. Mes collègues du Pacifique y ont déjà fait allusion, et je les remercie de leur appui. Je voudrais également louer les efforts remarquables déployés par nos ambassadeurs du Pacifique à New York, et le rôle moteur qu'ils ont joué en ce qui concerne ce projet de résolution. J'exprime également ma reconnaissance à ceux qui ont, à ce jour, appuyé la résolution, ainsi qu'à ceux qui, nous l'espérons, le feront à l'avenir. Dans la région du Pacifique, nous sommes de fervents partisans de la lutte antiterroriste. Nous invitons donc ceux que nous aidons dans la lutte antiterroriste à nous appuyer dans la lutte contre les changements climatiques.

Kiribati est fière d'abriter la zone protégée des îles Phoenix, la plus vaste zone marine protégée du monde. Son établissement est le fruit d'efforts concertés et d'un partenariat entre Kiribati, le New England Aquarium, et Conservation International. La

zone protégée des îles Phoenix s'étend sur 410 500 kilomètres carrés, ce qui fait d'elle, à ce jour, la zone marine protégée la plus importante du monde. Elle couvre plus de 11 % de notre vaste zone économique exclusive de plus de 3 millions de kilomètres carrés, tandis que la terre couverte par la zone représente plus de 3,5 % de la surface terrestre totale de Kiribati.

Les îles Phoenix font partie des îles les plus isolées du monde et sont largement vierges. En 2002, les pays du monde se sont engagés à réduire de manière substantielle le taux actuel de perte de diversité biologique d'ici à 2010. La création de cette zone protégée contribue à la réalisation de cet objectif, tout comme notre affirmation que des sacrifices doivent et peuvent être faits.

La préservation de ces îles et de l'océan qui les entoure est notre cadeau à l'humanité dont nous faisons partie. Même aujourd'hui, à l'heure où nous faisons face à l'éventualité que nos îles deviennent inhabitables au cours de ce siècle à cause de l'élévation du niveau des mers, nous reconnaissons qu'il importe de protéger quelque chose qui, à nos yeux, constitue notre patrimoine à tous. Je saisis cette occasion pour saluer l'appui et la contribution inestimable du New England Aquarium et de Conservation International, nos partenaires dans cette entreprise. Nous invitons les Gouvernements, les organisations gouvernementales et non gouvernementales, les membres du secteur privé et les particuliers à se joindre à nous dans cette initiative méritoire et ambitieuse.

La récente hausse des prix des denrées alimentaires et du carburant est ressentie par tous, mais plus particulièrement par ceux qui vivent dans de petits États insulaires en développement, sujets aux sécheresses, pauvres en ressources et infertiles, comme Kiribati qui dépend par conséquent beaucoup des aliments importés. Le fait que nous soyons isolés des principaux marchés signifie que le transport des aliments vers notre pays est de plus en plus onéreux. En outre, le coût de la fourniture de services de base à notre population, qui vit sur des îles très dispersées, devient également une véritable difficulté pour tous ceux qui connaissent des situations analogues.

Nous reconnaissons la capacité de certains membres de l'Organisation de relever ce défi mondial. Nous les invitons à apporter une aide aux membres les plus vulnérables, tels que Kiribati, dans le cadre de leurs stratégies en matière de sécurité alimentaire et énergétique. À cet égard, nous nous félicitons de

l'appui que nos partenaires de développement, notamment le Japon et la Corée, ont fourni à notre stratégie de sécurité alimentaire.

S'agissant de la radiation de la liste des pays les moins avancés, le Comité des politiques de développement se réunira au début de l'année à venir pour examiner les pays qui, en 2009, seront considérés comme pouvant être retirés de la liste, selon la méthodologie et les indicateurs des Nations Unies. Kiribati est l'un des trois pays les moins avancés du Pacifique – avec Tuvalu et le Vanuatu – qu'on envisage de radier de la liste. Nous pensons qu'il y a dans ce domaine des questions qui méritent d'être dûment examinées par l'Organisation des Nations Unies.

L'une d'elles est l'extrême vulnérabilité économique des petits États insulaires en développement. Actuellement, les indicateurs se concentrent sur l'amélioration des performances liées au revenu par habitant et aux actifs humains. Il faut accorder toute l'attention requise à la vulnérabilité économique particulière face aux chocs externes, tels que l'augmentation mondiale des prix des aliments et du carburant.

Bien qu'il ne s'agisse pas à l'heure actuelle d'un indicateur de reclassement, nous pensons que la vulnérabilité économique devrait être prise en considération lorsqu'on examine la situation des petits États insulaires en développement tels que Kiribati, Tuvalu et le Vanuatu, qui font partie des pays les plus vulnérables face à l'impact des changements climatiques et des phénomènes climatiques extrêmes – qui, à leur tour, entravent gravement les efforts déployés pour parvenir au développement durable.

Dans ce contexte, je voudrais féliciter mes collègues du Pacifique qui ont plaidé en faveur d'une réforme des modalités de reclassement. Nous réitérons cet appel et demandons instamment à l'ONU de reconsidérer la règle de reclassement à la lumière de la situation et de la vulnérabilité économiques particulières de ces pays insulaires vis-à-vis des changements climatiques et des chocs externes.

En ce qui concerne les objectifs du Millénaire pour le développement, nombreux sont les membres qui connaissent et partagent le souhait sincère de concrétiser les aspirations de nos populations en matière de développement, ce qui est notre priorité. En dépit de nos ressources limitées, nous sommes déterminés à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Dans ce contexte, je suis heureux

d'annoncer que Kiribati a établi son premier rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement. Le rapport souligne les faiblesses et les forces des efforts généraux de développement et de réalisation des OMD. Nous estimons progresser au rythme voulu pour la plupart des objectifs mais admettons néanmoins que nous sommes en retard sur certains d'entre eux. La principale raison est que nous manquons de données pour mesurer les progrès que nous avons réalisés jusqu'à présent et nos ressources limitées pour mettre en œuvre des stratégies en vue d'atteindre les objectifs. Nous poursuivrons notre action pour atteindre les objectifs fixés d'ici à 2015. À ce stade, je tiens à exprimer notre profonde gratitude à nos partenaires de développement, qui nous accompagnent dans cette entreprise et contribuent sensiblement à la réalisation de nos aspirations de développement.

Tout en saluant l'Organisation des Nations Unies pour les nombreuses initiatives qu'elle a prises afin de répondre aux besoins de ses Membres, nous trouvons regrettable qu'elle continue de refuser aux 23 millions de Taïwanais les mêmes droits, en tant que citoyens internationaux, de participer pleinement aux affaires du monde. Nous jugeons que Taiwan apporte une contribution active qui enrichit la vie de bien des gens dans l'effort de collaboration visant à établir et maintenir la paix et la sécurité internationales. Nous estimons que le peuple taïwanais devrait se voir accorder le même droit fondamental à participer que les autres citoyens de la communauté internationale et être autorisé à jouer un rôle significatif dans différents secteurs des activités de l'Organisation.

Les difficultés auxquelles nous nous heurtons ont un caractère mondial; elles appellent donc des solutions mondiales. Nous invitons instamment l'ONU à se porter aux avant-postes pour y faire face, notamment en finançant, appuyant et facilitant la mise en œuvre de solutions pratiques aux problèmes de sécurité qui menacent l'existence même des peuples et des nations – et, partant, la paix et la sécurité internationales.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Kiribati pour l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Anote Tong, Président de la République de Kiribati, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Fradique Bandeira Melo de Menezes, Président de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe.

M. Fradique Bandeira Melo de Menezes, Président de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Fradique Bandeira Melo de Menezes, Président de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président de Menezes (*parle en portugais; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Je crois qu'on a déjà presque tout dit ici depuis le début de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale. Il y a eu certaines choses que nous, Africains, voulions entendre, et d'autres dont nous nous serions volontiers passés. Mais je suis venu à New York une nouvelle fois pour me joindre aux autres chefs d'État qui sont préoccupés par l'état de la planète, laquelle est aux prises avec des conflits armés, des catastrophes écologiques – certaines naturelles, d'autres résultant de l'insouciance et de l'égoïsme de certains d'entre nous – et de multiples crises financières, y compris la hausse considérable du prix du pétrole et des produits alimentaires de base.

Au nom du peuple des îles de Sao Tomé-et-Principe, je voudrais féliciter M. Miguel d'Escoto Brockmann pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session et lui souhaiter plein succès. Je suis convaincu que les thèmes de discussion qu'il a proposés pour la présente session reflètent son inquiétude face aux divers problèmes internationaux qui touchent actuellement le monde. J'ose dire que nous avons la double chance de bénéficier de ses qualités de diplomate, qui sont bien connues, et de prêtre. Permettez-moi aussi de saisir cette occasion pour remercier et féliciter son prédécesseur de l'excellent travail accompli.

Le rapport du Secrétaire général (A/63/1) à l'Assemblée décrit en détail le monde dans lequel nous vivons et illustre les grandes préoccupations des États Membres tout en offrant des indications sur la manière

d'y remédier. J'y vois un document de travail important qui mérite toute l'attention des États Membres.

Les récents soulèvements et conflits que le monde a connus témoignent de la fragilité du système de relations internationales actuel. Cela exige des principaux acteurs politiques de la planète qu'ils engagent un dialogue permanent afin de trouver des solutions durables qui permettent aux nations et aux peuples de se concentrer sur les questions de développement économique et social.

S'agissant du développement, je voudrais féliciter le Secrétaire général de son choix de thèmes pour les réunions de haut niveau, dont la première a eu lieu la veille de l'ouverture du débat général et dont la seconde se tient aujourd'hui. Nous espérons que ceux qui ont, durant les trois premiers jours du débat général, réaffirmé leur volonté de rester solidaires de l'Afrique traduiront les intentions exprimées ici en actes.

Il est inutile que je répète la position de mon pays sur les conflits chroniques non résolus, en particulier la situation au Moyen-Orient, et notamment la question palestinienne, le conflit latent perpétuel de notre sous-région en République démocratique du Congo et la situation humanitaire au Darfour – ainsi que ses effets.

Notre attention et les ressources dont nous disposons sont tournées vers les initiatives menées pour éliminer la pauvreté, garantir la sécurité alimentaire et atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Malgré les efforts considérables de mon peuple et les sacrifices qu'il s'impose, mon pays ne sera pas en mesure de réaliser tous les objectifs d'ici à 2015. La crise alimentaire, la crise financière et les contraintes dues à l'aide insuffisante associée à des processus inadaptés sont autant de facteurs qui contribuent à barrer l'horizon. Paradoxalement, le nombre de pauvres augmente au lieu de diminuer. Nous poursuivons nos efforts pour inverser cette tendance, par exemple en accroissant sensiblement les microcrédits dans l'agriculture et la pêche dans l'espoir d'assurer un certain degré de sécurité alimentaire.

Toutefois, en dépit d'un climat général relativement défavorable, on dénombre quelques succès. Par exemple, ces dernières années, Sao Tomé-et-Principe a fait de grands progrès en matière du taux de mortalité infantile, et nous sommes certains que nous atteindrons les objectifs fixés par les OMD. Nous

avons également enregistré des progrès dans le domaine de l'éducation. Avec l'appui approprié de nos partenaires et de la communauté internationale, nous serons là aussi en mesure d'atteindre les objectifs fixés par les OMD en la matière.

Selon les données publiées en 2007, le taux d'infection par le VIH/sida a augmenté dans mon pays. Nous nous sommes efforcés de fournir à tous les patients des traitements antirétroviraux gratuits ou subventionnés avec l'aide de la République fédérative du Brésil. Nous menons également une politique très énergique d'éducation de la population afin de prévenir la transmission de la maladie et d'encourager les pratiques sexuelles sans risques.

Sao Tomé-et-Principe est un archipel qui comprend trois îles montagneuses. Mais ce relief montagneux n'empêche pas notre population d'être de plus en plus préoccupée par la montée du niveau de la mer à marée haute. Selon les statistiques, en 110 ans les vagues qui venaient se briser sur nos côtes n'avaient jamais dépassé trois mètres de haut. Or, ces 10 dernières années, des vagues géantes sont venues submerger nos routes côtières, isolant temporairement certaines régions du pays. Je ne saurai trop insister sur l'appel pressant que j'ai déjà lancé dans le passé depuis cette tribune à ceux qui sont responsables au premier chef du réchauffement climatique dont est victime notre planète, pour qu'ils s'attaquent à ce phénomène et trouvent les moyens d'en atténuer les effets avec beaucoup plus de sérieux.

Dans son allocution prononcée à l'ouverture de la soixante-troisième session (voir A/63/PV.1), le Président de l'Assemblée générale a déclaré que l'amour était ce dont nous avons le plus besoin dans le monde d'aujourd'hui et que l'égoïsme de certains nous avait conduits à la situation présente. On trouvera peut-être que, venant de la bouche d'un chef d'État, ce jugement est par trop simpliste, mais je crois que tel est précisément le cœur du problème. Nos gouvernements, nos diplomates et nos politiciens pensent rarement en ces termes. Mais aucun peuple ne choisit d'être pauvre. Être pauvre ne signifie nullement que nous sommes moins intelligents ou plus paresseux que d'autres. Tout dépend en fait des chances qui vous sont offertes à la naissance, et également de la solidarité et de la compassion que vous rencontrez ensuite sur votre chemin, à condition que ces mots ne soient pas vides de sens. Oui, nous devons rétablir la générosité et la solidarité entre les êtres humains.

J'en veux pour preuve que le nombre des cas de paludisme enregistrés à Sao Tomé-et-Principe en 2007 a baissé de plus de 95 %. Nous prévoyons par conséquent que cette maladie aura bientôt été éliminée dans notre pays, grâce à un programme de contrôle continu. Pour la première fois depuis des siècles, ainsi que l'a confirmé le dernier rapport en date de l'Organisation mondiale de la santé sur la santé dans le monde, le paludisme n'est plus la principale cause de mortalité ni de morbidité infantile parmi la population de mon pays. Ce résultat a été possible grâce à la République de Chine à Taïwan.

À propos de solidarité et de Taïwan, je voudrais une fois de plus depuis cette tribune, en appeler à la conscience de chacun des membres pour qu'ils réfléchissent au rang auquel ont été relégués les 23 millions de Taïwanais. La communauté des nations ici rassemblée va-t-elle continuer à ignorer ainsi l'existence d'une population qui représente plus de 23 millions de personnes? Je me dois de rappeler à l'Assemblée que la République de Chine à Taïwan est un pays à la démocratie dynamique et aux résultats en matière économique et technologique très enviables et qui a servi de modèle de développement pour l'économie mondiale. Nous nous sommes félicités de l'investiture, le 20 mai 2008, du nouveau Président de ce pays ami. Nous avons écouté attentivement son discours inaugural qui contenait un appel sincère à la paix et aux relations de bon voisinage dans le détroit de Taïwan.

Toujours à propos du même manque de solidarité dans le monde, l'embargo contre Cuba est une autre source de préoccupation qui exige d'urgence notre attention. Cette relique du passé doit être levée de toute urgence, en particulier après les dégâts causés par les deux ouragans successifs qui se sont abattus récemment sur cette nation amie. Le Gouvernement des États-Unis a une occasion sans pareille de montrer au monde que les déclarations de ses dirigeants ne sont pas que purs exercices rhétoriques.

En même temps, je voudrais indiquer très clairement que Sao Tomé-et-Principe est un ardent défenseur des mesures pour lutter contre le terrorisme international et pour empêcher de nouvelles pertes en vies humaines.

Le développement renforce la diplomatie et la sécurité, réduit les menaces contre notre sécurité collective et produit des sociétés pacifiques, stables et prospères. Il doit être au centre de nos efforts. Je

voudrais donc, en conclusion, répéter ce que j'ai dit au début de mon intervention : nous devons tous nous montrer moins égoïstes et prêter davantage d'attention aux autres et non plus seulement à nous-mêmes.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Fradique Bandeira Melo de Menezes, Président de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Ernest Bai Koroma, Président de la République de Sierra Leone

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Sierra Leone.

M. Ernest Bai Koroma, Président de la République de Sierra Leone, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Ernest Bai Koroma, Président de la République de Sierra Leone, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Kosoma (parle en anglais) : C'est pour moi un honneur, en tant que Président de la République de Sierra Leone, que de prendre pour la première fois la parole devant cette Assemblée. Je tiens à féliciter M. D'Escoto Brockmann de son accession au poste important de Président de l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session, et je peux l'assurer de l'appui et de la coopération de la Sierra Leone au moment où il assume la responsabilité difficile de présider aux débats de notre session. Je tiens également à exprimer ma reconnaissance à son prédécesseur pour l'efficacité avec laquelle il a dirigé les travaux de l'Assemblée au cours de la session précédente.

Le devoir sacré de l'Organisation de préserver les générations futures du fléau de la guerre a subi l'épreuve du feu en Sierra Leone, mais aujourd'hui mon pays est la preuve de ce que l'ONU peut accomplir lorsque ses Membres travaillent en étroite collaboration. Le peuple sierra-léonais connaît la valeur et l'intérêt de l'ONU et apprécie son appui continu à notre œuvre de reconstruction de notre

société pour l'amener de la guerre à la paix et à notre volonté de bâtir des lendemains meilleurs.

Le thème de ce débat général, « Incidences de la crise alimentaire mondiale sur la pauvreté et la faim dans le monde et nécessité de démocratiser l'Organisation des Nations Unies », est important et arrive à point nommé. L'Afrique abrite une part disproportionnée des pauvres et des affamés du monde, et il faut absolument mener d'urgence une action concertée. La hausse des prix des denrées alimentaires a eu des incidences négatives sur nos ressources et menace notre stabilité nationale et la stabilité d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest. Il est indispensable que l'Afrique accroisse sa productivité alimentaire et parvienne à l'autosuffisance alimentaire. Les fermiers africains doivent adopter des pratiques agricoles à rendements plus élevés, en utilisant davantage de graines, d'engrais et de systèmes d'irrigation.

À cet égard, nous nous félicitons du travail de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique sous la présidence de l'ancien Secrétaire général, M. Kofi Annan. L'Alliance reconnaît que la clef d'une solution à long terme à la crise alimentaire du continent réside dans des investissements massifs dans l'agriculture. Cela permettra aux Africains de cultiver leur propre nourriture en quantité suffisante et donc de moins dépendre de l'aide des donateurs. La Sierra Leone, comme beaucoup d'autres pays d'Afrique, est bien placée pour profiter de ce type d'investissement car elle dispose de vastes terres arables et d'abondantes ressources en eau, et parce que plus de 70 % de ses habitants pratiquent des activités agricoles ou en rapport avec l'agriculture. Pour résoudre ce problème, il est indispensable de mettre fin aux subventions agricoles et aux barrières commerciales qui appauvrissent les agriculteurs africains.

J'ai eu le privilège de coordonner le comité de l'Union africaine composé de 10 chefs d'État et de gouvernement auquel a été confié le mandat de promouvoir la Position africaine commune sur la réforme des Nations Unies. À ce titre, et en ma qualité de chef d'État de la Sierra Leone, je me félicite du thème « nécessité de démocratiser l'Organisation des Nations Unies » qui fait partie des travaux de l'Assemblée générale cette année.

La nécessité de démocratiser et de réformer l'Organisation des Nations Unies est d'une importance primordiale. La réforme, cependant, n'est pas une fin en soi, mais le moyen de parvenir à une fin. Nous

sommes favorables à une Organisation des Nations Unies forte et efficace capable de relever au XXI^e siècle tout un éventail de défis de plus en plus nombreux et complexes. Nous sommes convaincus qu'une Organisation plus représentative et plus efficace renforcera la loyauté et l'attachement des États Membres et permettra à celle-ci de mieux répondre aux besoins de notre temps.

Il faut reconnaître que les efforts déployés en faveur de la réforme ont enregistré quelques modestes succès. Toutefois, l'une des questions les plus urgentes et cruciales de notre programme actuel de réforme – la réforme du Conseil de sécurité – n'est toujours pas réglée. Nous devons faire en sorte que le Conseil de sécurité soit plus représentatif des réalités contemporaines. La composition actuelle du Conseil de sécurité est contraire aux principes fondamentaux de la représentation démocratique. L'Afrique a énoncé sa position collective dans le Consensus d'Ezulwini. Elle négociera de bonne foi, et nous espérons que les autres feront de même dans l'intérêt même de l'Organisation. On ne peut pas maintenir le statu quo. L'Afrique, avec 53 pays qui constituent environ un quart des Membres de l'ONU, mérite une représentation permanente au Conseil de sécurité. Nous sommes convaincus qu'il faut élargir la composition du Conseil de sécurité, et le plus tôt sera le mieux.

L'ONU a joué un rôle important en faveur de la paix dans le monde et du développement de la justice. La Sierra Leone doit en grande partie sa paix et sa stabilité aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies, aspect visible et important des activités de l'Organisation. La Commission de consolidation de la paix, le Fonds pour la consolidation de la paix et d'autres organismes des Nations Unies nous fournissent une aide cruciale pour réaliser nos priorités en matière de développement et pour relever les défis de la reconstruction après un conflit.

Le Tribunal spécial pour la Sierra Leone, mis en place avec le soutien de l'ONU, et la Commission Vérité et réconciliation ont contribué de manière extraordinaire à l'instauration de l'état de droit et à la lutte contre l'impunité, permettant ainsi au peuple de la Sierra Leone de laisser son passé tragique derrière lui et de se tourner vers l'avenir. En l'absence de réconciliation, de tolérance et d'état de droit, nous ne parviendrons pas à une paix réelle et durable.

Le Tribunal spécial a posé des principes juridiques qui perdureront au-delà de sa fermeture

prévue pour 2010. Je tiens à le féliciter des efforts qu'il a faits pour amener mon gouvernement et la communauté judiciaire internationale à se préparer à examiner les questions résiduelles à régler après sa fermeture. Les locaux du Tribunal spécial, situés au centre de notre capital historique, Freetown, resteront à la Sierra Leone, et nous réfléchissons au moyen de les utiliser au mieux.

Ces dernières années, la Sierra Leone a fait de véritables progrès dans la consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance en organisant toute une série d'élections présidentielles, parlementaires et locales libres, régulières et non violentes. Nous sommes sur la bonne voie. Au nom de tous les Sierra-Léonais, je voudrais remercier les membres de la communauté internationale pour le concours précieux qu'ils ont apporté à notre processus électoral, et en particulier pour l'appui logistique et technique qui ont permis à diverses institutions de s'acquitter de leurs tâches respectives.

Mais nous sommes les premiers à reconnaître qu'il reste encore beaucoup à faire pour parvenir à une paix et à un développement durables. La guerre et les conflits meurtriers ont des conséquences économiques et sociales qui perdurent bien après la fin des combats. Un pays pacifique, c'est bien plus qu'un pays où il n'y a pas de guerre. Le développement demeure le premier besoin de tous les Sierra-Léonais. En outre, il est la base même de la sécurité, et il donne tout sens aux droits politiques.

On ne peut se sentir en sécurité que si l'on dispose de nourriture, d'un abri, d'eau potable et que si l'on est protégé des maladies. C'est la raison pour laquelle la tâche monumentale de l'éradication de la pauvreté constitue l'une des priorités nationales de mon gouvernement. Celui-ci est en train de mettre au point une stratégie de réduction de la pauvreté de deuxième génération, pour nous guider tout au long de ce processus. Nous avons également élaboré une stratégie globale de développement pour les cinq années à venir appelé « Programme pour le changement ». Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) sont également au cœur de notre action. Malgré les énormes difficultés que nous rencontrons sur le front du développement et dans la réalisation des OMD, nous sommes déterminés à améliorer les conditions de vie de notre population et à répondre concrètement à ses besoins et aspirations. L'appui de la communauté internationale reste cependant indispensable, si nous voulons consolider les

acquis obtenus de haute lutte. Nous formulons l'espoir que l'Organisation des Nations Unies et d'autres partenaires du développement continueront à être nos fermes alliés dans la lutte que nous menons pour le progrès économique et le développement.

La mission de l'ONU, à savoir servir la cause de la paix, promouvoir le développement et protéger les droits de l'homme de chacun, est aujourd'hui plus importante que jamais. L'ONU est une instance unique, où faibles et forts, pauvres et riches, peuvent faire entendre leur voix. La Sierra Leone réaffirme son attachement aux idéaux et principes de l'ONU, et continuera d'être un partenaire et un membre constructif de cette organisation.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Sierra Leone de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Ernest Bai Koroma, Président de la République de Sierra Leone, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Jalal Talabani, Président de la République d'Iraq

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République d'Iraq.

M. Jalal Talabani, Président de la République d'Iraq, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de la République d'Iraq, S. E. M. Jalal Talabani, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Talabani (parle en arabe) : Je voudrais féliciter M. d'Escoto Brockmann à l'occasion de son élection en tant que Président de l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session. Je lui souhaite de réussir pleinement dans tous ses travaux, ses responsabilités et ses projets. J'espère qu'il sera en mesure d'œuvrer dans l'intérêt des États Membres de l'ONU. J'aimerais également remercier son prédécesseur, M. Srgjan Kerim, d'avoir présidé aux travaux de la dernière session de l'Assemblée générale.

C'est un honneur et un plaisir pour moi d'être présent à cette grande réunion internationale et de vous transmettre les salutations du Gouvernement et du peuple irakiens. L'ancien régime de l'Iraq a laissé derrière lui une situation politique et sécuritaire qui a vidé le peuple irakien de toute son énergie et qui a conduit à la détérioration de l'économie du pays. Cette situation a aussi eu de graves conséquences sur les plans environnemental et social. La politique étrangère de l'ancien régime et ses pratiques internes ont entraîné le pays dans des guerres inutiles, qui ont fait des millions de victimes et qui ont détruit l'ensemble de nos institutions économiques et publiques.

Alors que le peuple irakien s'efforce actuellement de reconstruire un nouvel État fédéral sur la base des principes de démocratie et de pluralisme et d'une répartition pacifique du pouvoir, il a été victime de nombreux attentats terroristes qui visent tous les irakiens, qu'ils soient arabes sunnites ou chiites, kurdes, turkmènes ou chaldo-assyriens, et de tentatives pour attiser le sectarisme, saper le processus politique et compromettre la stabilité du pays. Ces terroristes veulent faire retomber l'Iraq retombe dans les griffes de la tyrannie, du sous-développement, de l'oppression et de la dictature.

Le terrorisme est un danger aveugle qui menace chacun d'entre nous. Alors que les Irakiens demandent aux représentants de leur gouvernement national élu de combattre les reliquats d'organisations terroristes, ils lancent un appel également à la communauté internationale, notamment aux pays voisins, pour qu'elle appuie l'Iraq dans ses efforts pour mettre fin à la violence et au terrorisme et pour promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité, ce qui aurait un effet bénéfique sur la stabilité et la sécurité de la région et servirait les intérêts de ses populations et de la communauté internationale dans son ensemble.

Les actes de terrorisme commis par les ennemis de la liberté ne découragent pas notre peuple de sa volonté de créer une nouvelle expérience démocratique. Notre peuple a payé cher pour adhérer à ce modèle. Nous avons besoin de l'appui et de l'aide de tous les pays du monde pour construire une nation moderne garantissant la justice, l'égalité, un état de droit renforcé, le respect des droits de l'homme et la participation des femmes dans toutes les sphères de la vie.

Le Gouvernement irakien continue d'imposer résolument l'état de droit partout en Iraq, en désarmant

les milices et les groupes armés, en luttant contre les conflits sectaires et en bâtissant les institutions nationales sur la base de l'unité nationale.

L'initiative de réconciliation et de dialogue national lancée par le Gouvernement irakien parmi les nombreuses parties prenantes en Iraq – qu'il s'agisse de musulmans, de non-musulmans, d'arabes, de kurdes, de turkmènes, de chaldo-assyriens, de chiïtes ou de sunnites – tire sa force de l'histoire du peuple irakien, qui a apporté beaucoup à l'humanité. Les Irakiens coexistent dans un esprit de fraternité, d'amour et de tolérance depuis l'aube des temps. Leur diversité religieuse, sectaire et nationale a joué un rôle moteur dans la promotion de l'unité nationale. La réconciliation nationale est une responsabilité partagée entre les forces politiques, les décideurs, les chefs religieux et les intellectuels, les organisations de la société civile et tous les acteurs en Iraq.

Des progrès ont été réalisés sur le terrain grâce aux activités de réconciliation nationale en cours, qui ont contribué à mettre fin aux meurtres sectaires et à améliorer la situation en matière de sécurité, ainsi qu'à ramener des milliers de familles déplacées dans leurs foyers, à lancer des projets de construction et à fournir des services aux citoyens.

La préparation adéquate et la formation continue des forces de sécurité et militaires ont considérablement accru leur capacité de lutte contre les groupes criminels, les milices et les organisations terroristes et leur efficacité en la matière. Ces forces ont conduit avec succès plusieurs campagnes de sécurité pour maintenir l'ordre à Bagdad et ont ainsi éliminé la plupart des gangs et milices armés et des groupes terroristes, ce qui nous a beaucoup aidés à rétablir la sécurité et la stabilité. Nous avons également entrepris des campagnes similaires, avec le même succès, à Bassorah, Mossoul, Diyala et dans d'autres provinces.

Les forces de sécurité irakiennes ont repris aux forces multinationales la charge des missions de sécurité dans nombre des provinces de l'Iraq, dont Anbar, pour citer la dernière en date. Nous assumons actuellement la pleine responsabilité de défendre et préserver les acquis démocratiques de notre peuple. Le Gouvernement est conscient que ces efforts n'ont pas encore permis de réaliser totalement nos objectifs et aspirations et que nous avons encore beaucoup à faire avant de parvenir à l'Iraq stable et prospère que nous voulons tous. Nous appelons donc la communauté

internationale à appuyer et aider l'Iraq à atteindre ces nobles objectifs. Nous sommes déterminés à assumer toutes les tâches de sécurité d'ici à la fin de l'année.

Le Gouvernement d'unité nationale cherche à améliorer les rapports de l'Iraq avec les autres pays du monde, en particulier nos voisins, conformément aux principes inscrits dans la nouvelle Constitution iraquienne. Il appelle à l'établissement de bonnes relations avec les pays voisins qui partagent nos intérêts, sur la base de la non-ingérence dans leurs affaires intérieures, de la diplomatie, du dialogue direct et du règlement pacifique des différends. À ce titre, l'Iraq ne constitue plus une menace pour la paix et la sécurité internationales. Nous appelons la communauté internationale à faire en sorte que l'Iraq ne soit plus soumis à l'Article VII de la Charte des Nations Unies, en mettant un terme à toutes les mesures prises à son encontre par le Conseil de sécurité, y compris s'agissant des indemnisations.

Nous remercions nos voisins d'avoir pris part à trois grandes conférences régionales, dont la plus récente s'est tenue au Koweït en avril 2008. Nous leur savons également gré de leur coopération et de leur coordination constantes pour appuyer les efforts du Gouvernement et du peuple irakiens visant à rétablir la paix, la stabilité et la prospérité en promouvant un dialogue continu dans les domaines de la réconciliation nationale, de la lutte contre le terrorisme, du renforcement de l'état de droit et de l'accroissement de la participation politique. Ces conférences ont donné aux participants l'occasion de réaffirmer leurs engagements en faveur de l'intégrité territoriale, de l'unité, de la souveraineté et de l'indépendance totales de l'Iraq, leur attachement à la non-ingérence dans ses affaires intérieures, ainsi que la promesse qu'ils ont faite d'honorer ces engagements. Nous nous préparons actuellement à une réunion prochaine à Bagdad avec les voisins de l'Iraq, au cours de laquelle nous serons en mesure d'énoncer des principes directeurs pour une coopération fructueuse à l'avenir dans les domaines politique, économique et sécuritaire.

Grâce aux nouvelles politiques de l'Iraq, notre pays est devenu un lieu de dialogue pour les adversaires régionaux et internationaux. Nous voudrions développer ce rôle positif et adopter une politique qui contribue à apaiser les tensions et les conflits, non seulement dans la région mais aussi dans le reste du monde. Cette année, de hauts fonctionnaires irakiens ont effectué des visites de haut niveau dans les pays voisins et d'autres nations. L'Iraq a également

accueilli de hauts fonctionnaires de la région, et les consultations qui ont ainsi eu lieu ont favorisé des politiques économiques et générales équilibrées et stables qui ont accru la présence diplomatique arabe en Iraq. Nous appelons donc toutes les nations – au vu notamment de l'amélioration marquée de la sécurité – à ouvrir ou rouvrir des missions diplomatiques et à renforcer leur présence actuelle en rehaussant leur degré de représentation.

En outre, dans le cadre de sa politique étrangère, l'Iraq s'est donné pour priorité d'accroître son rôle dans la communauté internationale par le biais d'une participation effective aux réunions et conférences organisées par les organismes et fonds de l'ONU sur diverses questions internationales. Il a également adhéré à de multiples conventions et traités des Nations Unies, y compris la Convention sur les armes chimiques, le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, le Protocole de Kyoto et les conventions et protocoles contre le terrorisme.

Le budget de l'Iraq ayant augmenté de près de 50 % par rapport à l'an passé, et au vu de nos aspirations futures et des améliorations dues aux recettes accrues tirées de nos ressources naturelles – notamment notre sol fertile et nos ressources hydriques, minérales et humaines abondantes –, nous avons signé le Pacte international pour l'Iraq, qui vise à obtenir la prospérité économique et la justice sociale en partenariat avec la communauté internationale. Ce document représente une nouvelle étape dans l'établissement de relations équilibrées entre l'Iraq et les autres nations du monde. La première Conférence annuelle d'examen du Pacte international, qui s'est tenue à Stockholm en mai 2008, a connu une forte participation. Ses résultats incluent notamment la proposition de mettre en place un nouveau partenariat international de développement qui comprendrait un mécanisme de financement conjoint pour de nouveaux programmes avec les partenaires internationaux en Iraq, ainsi qu'un travail de recensement des domaines cruciaux de coopération sur des questions telles que le développement humain, les droits de l'homme, la reconstruction et la gouvernance économique, qui serviraient de points de départ pour élaborer de nouveaux modèles de coopération et d'assistance internationale pour l'Iraq.

Le Gouvernement iraquien tient à remercier la communauté internationale de l'aider dans les efforts qu'il déploie pour affronter les crises et les difficultés. Nous voudrions aussi remercier les pays qui ont annulé

la dette de l'Iraq ainsi que le Secrétaire général pour ses bons offices dans ce sens.

Le Gouvernement iraquien est désireux de coopérer avec l'ONU et voudrait réactiver l'action de l'Organisation dans le pays afin que la communauté internationale puisse intensifier ses efforts de reconstruction de l'Iraq et d'appui à la réconciliation nationale et à la démocratie. Nous appelons ainsi l'ONU à accroître sa présence sur notre territoire afin que les efforts en question puisse produire davantage de résultats.

Nous sommes d'accord avec les dirigeants mondiaux sur la nécessité de réexaminer et de réévaluer la situation internationale et les crises politiques, économiques et écologiques actuelles. En effet, le monde est devenu un village où tous les événements sont liés, ce qui signifie que la situation qui prévaut dans une région du monde aura forcément une incidence sur les autres régions. En conséquence, nous devons développer le dialogue, la coopération, la coexistence et la compréhension afin de sortir de ces crises. Nous souhaitons également mettre l'accent sur le rôle des organisations internationales et régionales en tant que mécanismes de promotion du dialogue et de la coopération. Tels sont les enseignements que nous avons tirés de l'expérience iraquienne et de nos propres difficultés, et nous ne voyons pas d'autre approche pour faire face à la situation mondiale actuelle, qui est complexe. Dès lors, nous invitons les organisations internationales à rebâtir et réactiver leurs structures et à lutter contre la routine et les excès bureaucratiques en leur sein.

Les problèmes du Moyen-Orient peuvent être résolus par un dialogue constructif et véritable, conformément aux résolutions à légitimité internationale et aux principes du droit international. Le Gouvernement iraquien soutient donc la lutte du peuple palestinien qui cherche à exercer ses droits inaliénables, y compris celui de fonder un État indépendant. Nous appelons à l'application des résolutions à légitimité internationale qui prévoient la restitution des territoires arabes occupés. Nous considérons que l'Initiative de paix arabe entérinée par le Sommet arabe est une base saine et juste pour le régler le conflit israélo-arabe. Par conséquent, et dans l'intérêt de la paix et de la sécurité dans la région, nous demandons instamment qu'on fasse du Moyen-Orient une zone exempte d'armes de destruction massive.

Le Gouvernement iraquien attache une grande importance à la réforme de l'Organisation des Nations Unies, et en particulier du Conseil de sécurité, pour améliorer son efficacité. Si nous jugeons important d'accroître le nombre de membres du Conseil afin de rendre cet organe plus représentatif et plus en phase avec l'augmentation importante du nombre des États Membres depuis 60 ans, nous estimons également qu'il est essentiel d'améliorer les méthodes de travail du Conseil pour renforcer son efficacité et le mettre mieux à même de remplir son mandat, ce qui est dans l'intérêt de tous les États Membres. En tout cas, l'augmentation du nombre des membres du Conseil ne doit nullement affecter la qualité de son travail et son efficacité. Promouvoir la stabilité et la prospérité passe par un renforcement de la coopération entre les pays du monde.

Nous devons améliorer les relations entre les pays souverains de la planète et développer le système international de sorte qu'il soit plus juste et mieux à même d'aider les programmes de développement des pays pauvres ou en développement, grâce à un appui accru de la part des pays riches.

Pour conclure, je voudrais, au nom de mon pays et du peuple iraquien, féliciter le Président de l'Assemblée générale. Nous sommes persuadés que sa sagesse et ses qualités remarquables contribueront au succès de la présente session de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République d'Iraq de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Jalal Talabani, Président de la République d'Iraq, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Allocution de M. Elias Camsek Chin, Vice-Président de la République des Palaos

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Vice-Président de la République des Palaos.

M. Elias Camsek Chin, Vice-Président de la République des Palaos, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Elias Camsek

Chin, Vice-Président de la République des Palaos, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Chin (Palaos) (*parle en anglais*) : Au nom du Président Tommy E. Remengesau, Jr. et du peuple des Palaos, je présente mes félicitations au Président de l'Assemblée pour son élection. Je l'assure, ainsi que tous les États Membres, que l'Organisation des Nations Unies pourra compter sur toute la coopération et sur tout le soutien de mon gouvernement au cours des 12 prochains mois.

Les changements climatiques sont le défi existentiel qui se pose à nous. Pour citer le texte préparé pour l'allocution du Président à l'occasion de l'ouverture de la présente session, nous « ne pouvons, en aucun cas, accepter des propositions d'objectifs de réduction obligatoire des émissions de gaz à effet de serre qui tiennent pour acquis que soient sacrifiées les terres de peuples entiers ». Nous devons parvenir à un accord sur un ensemble d'objectifs quantifiés en matière de réduction des émissions pendant la deuxième période d'engagement prévue par le Protocole de Kyoto. Ces objectifs doivent refléter l'urgence de la situation.

Le régime d'après 2012 doit aborder la question de l'atténuation des effets des changements climatiques sur les petits États insulaires en développement. Comme le texte de l'allocution du Président à l'ouverture de la session l'indique, les États Membres « doivent être guidés par une seule considération, à savoir sauver les petits États insulaires qui risquent aujourd'hui de disparaître entièrement en tant que nations ». Jamais de toute l'histoire, la disparition de nations entières n'a été une possibilité aussi réelle. Comme nous l'avons observé à Nioué, les Palaos et les membres du Forum des îles du Pacifique sont profondément préoccupés par la menace croissante que les changements climatiques font peser non seulement sur notre développement durable, mais aussi sur notre survie même. Il s'agit d'un problème de sécurité qui n'a pas été réglé.

C'est pourquoi les petits États insulaires en développement du Pacifique ont présenté un projet de résolution lors de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale demandant au Conseil de sécurité de respecter la Charte des Nations Unies et de poursuivre activement son examen des effets des changements climatiques sur la sécurité. Nous avons été encouragés par la réponse positive de la

communauté internationale et nous remercions de leur appui les nombreux coauteurs de ce texte. Nous allons de nouveau soumettre notre projet de résolution à la soixante-troisième session et nous attendons avec intérêt que l'Assemblée se prononce dessus à l'automne.

Dans l'intervalle, nous ne pouvons pas rester à attendre. Bien que les Palaos contribuent fort peu aux émissions de gaz à effet de serre, nous prenons d'importantes mesures pour réduire notre dépendance à l'égard des combustibles fossiles, malgré les conséquences économiques néfastes que cela a pour nous. Le nombre des projets relatifs à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables a été accru et nous remercions nos partenaires donateurs de leur appui. Nous sommes reconnaissants à l'Italie et à l'Australie de la coopération pour le développement qu'elles fournissent dans le domaine de l'énergie au service du développement durable. Nous remercions également l'Union européenne de l'assistance qu'elle nous fournit actuellement en matière d'énergies renouvelables.

Nous espérons sincèrement que Taïwan pourra participer aux institutions spécialisées des Nations Unies. Une participation véritable de la République de Chine dans ces institutions, telles l'Organisation mondiale de la Santé et l'Organisation de l'aviation civile internationale, contribuerait à promouvoir la paix et la coopération dans la région Asie-Pacifique, à renforcer un dialogue important et à aider tous les peuples.

Les océans qui entourent les Palaos sont la charpente sur laquelle repose l'existence de notre nation et ils sont un élément indispensable à notre survie en tant que nation indépendante. Lors de la soixante et unième session, nous avons uni nos forces pour protéger les écosystèmes marins vulnérables contre le chalutage de fond en haute mer, une pratique de pêche destructrice qui est responsable de 95 % des dégâts subis par les monts sous-marins dans le monde. Nous félicitons l'Organisation régionale de gestion des pêches pour le Pacifique Sud d'avoir adopté des mesures intérimaires qui constituent un important pas en avant vers l'élimination du chalutage de fond. Nous demandons instamment aux autres organisations régionales de gestion des pêches et aux États du pavillon de suivre cet exemple. Ce faisant, nous rappelons à chacun que la date limite du 31 décembre 2008 fixée pour agir approche à grands pas.

Les Palaos se sont montrés actifs sur la question du chalutage de fond en raison de ses effets sur les écosystèmes des océans. Le Pacifique Nord abrite certaines des meilleures ressources halieutiques au monde. Leur diversité est l'une des raisons clés à l'origine de l'initiative Défi de la Micronésie, par laquelle les pays et les territoires de la Micronésie se sont alliés pour préserver 30 % de leurs ressources marines côtières et 20 % de leurs ressources foncières d'ici à 2020.

Ce projet est le premier de cette nature dans le monde. Il couvre une surface océanique de 6,7 millions de milles carrés et permettrait de protéger 10 % des récifs coralliens de la planète, y compris plus de 60 espèces menacées. Nous remercions l'Assemblée générale d'avoir salué ce programme dans la résolution 62/215 sur les océans et le droit de la mer, adoptée à sa soixante-deuxième session, et nous remercions nos partenaires de développement, notamment la Turquie, le Fonds pour l'environnement mondial, ainsi que les organisations Nature Conservancy et Conservation International de leur appui.

Depuis que les Palaos ont rejoint l'ONU en 1994, nous avons insisté sur le fait que l'Organisation n'est pas présente dans notre pays, ce qui est préoccupant pour nous. C'est pourquoi nous nous sommes réjouis d'entendre le Programme des Nations Unies pour le développement, le Fonds des Nations Unies pour la population et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, annoncer qu'ils allaient ouvrir huit nouveaux bureaux conjoints dans des pays insulaires du Pacifique, dont les Palaos. Nous nous félicitons de cette réalisation historique et attendons la cérémonie d'inauguration.

Les Palaos prennent une part active aux efforts déployés par la communauté internationale pour lutter contre le terrorisme et ont tout fait pour améliorer leur capacité de lutte contre le terrorisme. Nous nous sommes réunis avec la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme pour faire avancer nos demandes d'assistance, notamment dans le domaine de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Malheureusement, les efforts de la Direction exécutive ont été insuffisants. Nous avons constaté que les efforts déployés par l'ONU en matière de renforcement des capacités ont principalement consisté à aider les pays à rédiger et à adopter un ensemble de lois. C'est une excellente première étape, mais elle demeure insuffisante car la législation la

mieux conçue n'a aucun sens si elle n'est pas appliquée.

Nous espérons qu'au cours de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale, l'ONU passera à l'étape suivante et aidera les pays plus petits qui en ont la volonté mais pas les moyens, à mettre en pratique les lois et la réglementation dont ils disposent pour lutter contre le terrorisme. Nous demandons instamment que soit créé un fonds d'affectation spéciale volontaire qui permettrait aux petits États de mettre au point des initiatives efficaces de lutte contre le terrorisme. Nous remercions les États-Unis et l'Australie de l'aide qu'ils nous ont apportée dans la lutte contre le terrorisme.

La réforme du Conseil de sécurité doit faire l'objet d'une attention urgente. Sans cela, il n'y aura pas de véritable réforme de l'ONU. Le Japon a montré l'importance qu'il accorde aux Palaos et à l'ensemble de ses voisins du Pacifique et sa volonté de les aider, et il devrait devenir un membre permanent du Conseil. De même, l'Inde, la plus grande démocratie du monde, est un pays en développement qui s'intéresse réellement aux Palaos et au reste du Pacifique. Nous avons appuyé et continuons d'appuyer les principes contenus dans le projet de résolution proposé par le Groupe des quatre pays.

Nous avons travaillé avec acharnement pour changer les dates pour la présentation des demandes à la Commission des limites du plateau continental. Le nouveau régime de présentation des demandes permettra aux pays en développement de maintenir leurs revendications concernant les ressources se trouvant dans notre plateau continental étendu. La prorogation du délai fixé pour la présentation des propositions est une bonne chose mais cela ne représente que la moitié de notre combat. Nous avons toujours besoin des ressources et des compétences techniques nécessaires pour faire une présentation complète de propositions et nous demandons l'assistance de la communauté internationale pour nous aider à atteindre cet objectif.

Les Palaos étaient le dernier pays à sortir du système de tutelle de l'ONU. L'ONU nous a aidés à recouvrer notre souveraineté après quatre administrations coloniales. Nous sommes donc particulièrement fiers de promouvoir les objectifs de cette institution unique et nous sommes impatients de collaborer à la réalisation de ces objectifs au cours de la présente session de l'Assemblée générale. Pour

terminer, je voudrais remercier l'Assemblée dans la langue de mon pays : *Kom Kmal Mesulang*.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Vice-Président de la République des Palaos de la déclaration qu'il vient de prononcer.

S. E. M. Elias Camsek Chin, Vice-Président de la République des Palaos, est escorté de la tribune.

Déclaration de S. E. M. Winston Baldwin Spencer, Premier Ministre d'Antigua-et-Barbuda

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. M. Winston Baldwin Spencer, Premier Ministre d'Antigua-et-Barbuda.

S. E. M. Winston Baldwin Spencer, Premier Ministre d'Antigua-et-Barbuda, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim : J'ai le plaisir de souhaiter la bienvenue au Premier Ministre d'Antigua-et-Barbuda, S. E. M. Winston Baldwin Spencer, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Spencer (Antigua-et-Barbuda) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord adresser mes félicitations chaleureuses à M. Miguel d'Escoto Brockmann pour son élection à la présidence de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale et l'assurer de ma coopération et de ma plus grande estime. Antigua-et-Barbuda se réjouit de sa présidence et de la manière dont il orientera les travaux au cours de cette session. Nous adressons également à son prédécesseur, M. Kerim, nos remerciements pour l'excellent travail qu'il a réalisé et pour la manière dont il a servi la communauté internationale.

J'ose espérer que le Groupe des 77 (G-77) et de la Chine trouveront en la personne du Président un défenseur énergétique, par ses efforts accrus et son action, des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ainsi que d'autres objectifs de développement convenus.

La soixante-troisième session de l'Assemblée générale a pour toile de fond des défis croissants en matière de paix et de sécurité internationales : la pauvreté qui se maintient et des réserves alimentaires en diminution pour une bonne partie de la population

mondiale; d'énormes catastrophes naturelles causées par les changements climatiques et l'effondrement imminent de la plus grande économie du monde. Cette situation impose à tous les pays d'agir d'urgence en faisant preuve de bonne volonté, de travailler de concert avec les Nations Unies, en mettant à profit leurs mécanismes et en acceptant le multilatéralisme au plein sens du terme.

La crise climatique constitue actuellement une véritable menace pour la sécurité des petits États insulaires tels que le nôtre et un obstacle majeur à la réalisation de nos buts et objectifs de développement durable. La communauté internationale a toujours quelque chose à dire sur la question relative au climat et ne manque pas d'idées; en revanche, ce qui semble faire cruellement défaut c'est la volonté politique de la part de ceux dont les actes comptent le plus.

Le lien entre changement climatique et catastrophes naturelles est indiscutable. Les catastrophes naturelles sont de plus en plus fréquentes et de plus en plus dévastatrices à l'échelle de la planète. Ces catastrophes sont particulièrement dramatiques pour les petits pays des Caraïbes dont les économies sont largement dépendantes de l'environnement naturel. Je félicite l'ONU et ses organes pour les actions entreprises en Haïti et ailleurs dans les Caraïbes qui ont été durement touchées par les ouragans ces dernières semaines. Toutefois, je souhaite inviter la communauté internationale à aider davantage les Nations Unies dans les efforts humanitaires qu'elles déploient dans le monde en développement.

L'intérêt croissant pour les nouvelles sources énergétiques aux États-Unis et ailleurs, concerne également les petits pays. Nous sommes encouragés par la promesse de réduction des principaux responsables du changement climatique. Il appartient, au premier chef, aux pays développés, responsables de la plupart des causes du changement climatique, de fournir les ressources nécessaires à cet effet.

Dans un contexte analogue, les sociétés en développement vulnérables sont victimes de la mondialisation de la criminalité, notamment à cause des ravages causés par les armes de poing détenus par des criminels, le trafic de stupéfiants destiné essentiellement aux marchés des pays développés ainsi que la déportation des criminels vers nos côtes. Nous exhortons la communauté internationale, qui doit être consciente du lien existant entre mondialisation et criminalité, à accompagner davantage les efforts

déployés par les petits États insulaires dans la lutte contre la criminalité, dans le renforcement de l'État de droit et la lutte contre le trafic international de stupéfiants. Nous appelons également les pays développés à mettre un terme à la pratique consistant à déporter des criminels violents vers nos côtes.

Antigua-et-Barbuda est vivement préoccupée par la question du désarmement nucléaire et de la non-prolifération. Les Caraïbes sont une zone de paix, mais personne de nous n'est à l'abri des conséquences et des effets des armes de destruction massive. Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires devrait être pleinement appliqué et respecté par tous les pays.

La menace constante posée par le terrorisme à l'heure de la mondialisation rend la nécessité du désarmement nucléaire encore plus impérative. Nous continuerons à promouvoir une zone exempte d'armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes, et nous encourageons tous les pays, notamment les grandes nations industrialisées, à rechercher et à appuyer activement le désarmement.

J'ai porté un regard critique sur certains problèmes auxquels la famille mondiale des nations fait face. Je conclurai sur une note optimiste.

Nous avons vu récemment un certain nombre de dirigeants s'excuser auprès de la diaspora africaine, des peuples autochtones et des anciennes colonies pour des torts et des injustices commis dans le passé. Nous avons même vu certains s'engager résolument à réparer leurs torts, notamment l'Italie et la Libye. Je salue les dirigeants qui ont fait preuve d'une telle clairvoyance.

Les gouvernements sont de plus en plus nombreux à accepter que les changements politiques démocratiques sont inéluctables et s'engagent davantage à garantir la bonne gouvernance, des élections justes et libres et le transfert et le partage du pouvoir en bon ordre. Le Kenya, le Zimbabwe et l'Afrique du Sud viennent immédiatement à l'esprit et méritent qu'on les salue.

Enfin, il est fascinant de voir comment les candidats à l'élection présidentielle aux États-Unis s'affrontent pour le changement dans ce pays. En tant que représentant du Gouvernement et du peuple d'Antigua-et-Barbuda, je demande à l'Administration des États-Unis et à leurs futurs dirigeants d'opérer un changement dans leurs relations avec la nation sœur de la République de Cuba.

Je demande aux États-Unis de mettre fin à l'embargo économique, commercial et financier appliqué à nos frères et à nos sœurs de Cuba. En tant que dirigeant mondial et défenseur de la justice, les États-Unis doivent s'adapter pleinement au changement dans l'intérêt des hommes, des femmes et des enfants de Cuba.

Je suis fermement convaincu que l'ONU serait une entité plus puissante et que le monde se porterait beaucoup mieux si le prochain Président des États-Unis, dans son discours d'investiture, se déclarait attaché de manière irrévocable au multilatéralisme sous toutes ses formes.

Je voudrais, en ma qualité de Président en exercice du Groupe des 77 et la Chine, faire part de mes commentaires au nom du Groupe.

L'ONU et la communauté internationale ont passé beaucoup de temps et utilisé beaucoup d'autres ressources pendant deux décennies dans le but de déterminer, de définir et de trouver un accord commun sur les problèmes majeurs auxquels se heurte la société mondiale. Nous avons adopté des résolutions et des déclarations dans lesquelles nous avons défini les défis, déterminé les ressources nécessaires et pris l'engagement de relever les défis et de surmonter les obstacles en tant que communauté mondiale par le biais de la coopération internationale. Dans certains cas, nous sommes tombés d'accord et avons adopté des échéances strictes afin d'atteindre des résultats.

Nombre de ces engagements, calendriers et propositions d'action ont été repris dans des résolutions annuelles de l'Assemblée générale. Malheureusement, nombre d'entre eux sont devenus beaucoup plus compliqués techniquement, alors que l'engagement politique pour l'action en faveur de leur mise en œuvre unifiée et complémentaire est en baisse.

Nous avons enregistré des résultats modestes, notamment dans notre lutte contre le VIH/sida et la malaria. Toutefois, en général, notre bilan concernant la mise en œuvre et le respect des engagements pris est source de gêne pour nous en tant que dirigeants.

Nous sommes confrontés à une crise endémique du développement, comme en témoigne l'échec des politiques et des stratégies de développement qui ne prennent pas en compte la situation spécifique des pays et des régions.

Ceci a entraîné des inégalités croissantes à l'intérieur des pays et au niveau international, une crise

environnementale et climatique avec des pressions insoutenables sur la production et les écosystèmes, une crise économique et financière mondiale qui se propage à partir des économies dirigeantes, une crise de confiance dans la gouvernance mondiale et la capacité institutionnelle de gestion du commerce international, des politiques financières et de développement, une crise énergétique qui ne cesse d'empirer, et une crise alimentaire sans précédent, ainsi que la menace d'une crise de l'eau.

Nous sommes conscients que c'est à chaque pays qu'incombe la responsabilité principale de son développement. Cependant, la communauté internationale doit créer un environnement propice, durable, juste et prévisible, et fournir la marge d'action nécessaire pour stimuler et faciliter l'exercice de cette responsabilité.

Nous devons immédiatement passer au mode de mise en œuvre – un mode où nos efforts doivent se concentrer sur ce qu'il faut faire plutôt que sur ce qu'il ne faut pas faire. Pour ce faire, nous devons faire face à des défis stratégiques importants.

Le Groupe des 77 et la Chine pensent que nous pourrions commencer avec la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur les objectifs du Millénaire pour le développement prévue aujourd'hui.

À mi-parcours, nous, en tant que communauté internationale, risquons de ne pas atteindre la majorité des cibles des OMD. Nous n'avons pas fourni les ressources, l'environnement international propice et la coopération nécessaires pour que tous les pays en développement puissent atteindre leurs cibles spécifiques.

À Monterrey, on a identifié plusieurs sources susceptibles de mobiliser le financement afin d'honorer les engagements qui ont été pris de s'attaquer à de nombreux défis, dont ceux qui sont résumés dans les OMD.

Profitons du processus menant à la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, et la Conférence elle-même, pour faire des propositions précises sur la manière de fournir et d'utiliser ces ressources, et sur la manière de façonner

l'environnement économique international en vue d'accélérer la réalisation de ces objectifs et cibles, ainsi que d'accroître la participation des pays en développement.

En décembre 2007, le processus de Bali a réaffirmé la résolution de la communauté internationale de veiller à mieux connaître, à la fin 2009, les engagements des Parties visées à l'Annexe 1 à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, sur la réduction des gaz à effet de serre pour la deuxième période des engagements, ainsi que leurs engagements sur des actions et des ressources fermes en vue de faciliter l'adaptation, l'atténuation, le transfert de technologie et le financement des Parties non visées à l'Annexe 1.

Les résultats de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques qui se tiendra à Copenhague en 2009 doivent être significatifs et portés sur la mise en œuvre. Les diverses activités intergouvernementales sur les crises énergétique et alimentaire prévues dans les mois à venir devraient porter non seulement sur des solutions aux problèmes immédiats d'insécurité alimentaire et de questions énergétiques, mais également sur des impératifs de développement durables et à long-terme.

Tels sont des exemples de possibilités qui peuvent et doivent être utilisées par la communauté internationale pour encourager la mise en œuvre des engagements non encore honorés et de nouveaux engagements. Ils ne sont en aucun cas exhaustifs. Le Groupe des 77 et la Chine demande à l'Assemblée générale de se résoudre à envoyer rapidement un message rappelant qu'il est urgent de mettre en œuvre ces différents processus et activités.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre d'Antigua-et-Barbuda de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Winston Baldwin Spencer, Premier Ministre d'Antigua-et-Barbuda, est escorté hors de la salle de la tribune.

La séance est levée à 14 h 30.